

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TELECOMMUNICATION

02

SOCIAL

01

SANTE PUBLIQUE

04

INFRASTRUCTURE

05

COMMUNICATION

04

ECONOMIE

01

RURAL

02

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

04

ADMINISTRATION

12

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1793

25 Avril 2019

25 April 2019

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	002/AONO/CAD6/CDPM/ 2019 DU 23/04/2019 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAD6/CDPM/ 2019 DU 23/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOTTI DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VIADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VIIMPUTATION : 53 15 197 01 641417 2222 821 IMPUTATION CAD VI : 222 210AUTORISATION DE DEPENSE :11.1 00818MONTANT T.T.O : 22 000 000 F CFAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN EXERCICE 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	23-05-2019

2

Reference	08/AONO/SG/STADU/C-MAYO- DARLE/CIPM/2019 DU 11/04/ Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/SG/STADU/C-MAYO- DARLE/CIPM/2019 DU 11/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NGUE-NGUE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO.FINANCEMENT : BIP MINTP, RESSOURCES TRANSFEREES A LA COMMUNE DE MAYO-DARLE EXERCICE 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	03-05-2019

3

Reference	0012/AONO/MINADER/PDCVA/CSPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0012/AONO/MINADER/PDCVA/CSPM/2019 DU 17 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DU MATERIEL ROULANT A L'UNITE DE COORDINATION DU PD_CVA "EN PROCEDURE D'URGENCE"FINANCEMENT : PRÊT BAD N° 2000130015031
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	24-05-2019

4

Reference	009/AONO/C-GASCHIGA/CDPM-BE/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AAONO/C-GASCHIGA/CDPM-BE/2019 DU 08/04/2019LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) CENTRE VETERINAIRE ET ZOOTECHNIQUE DE DEMSA, COMMUNE DE GASHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	29-04-2019

5

Reference	_003/ONIT/ TIKO COUNCIL/TCTB/2019 Lire
Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 003/ONIT/ TIKO COUNCIL/TCTB/2019 OF 15/04/2019 BY EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF 02 CLASSROOMS AT GS MPONGO MATUTE FUNDING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	06-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	003/ONIT/MINDEVEUNWR/DMD/NKCITB/2019 Lire
Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 003/ONTT/MINDEVEUNWR/DMD/NKCITB/2019, OF 08/04/2019 THROUGH THE EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF AN INTEGRATED HEALTH CENTRE IN NKAMBE, NKAMBE SUB-DIVISION, DONGA-MANTUNG DIVISION, NORTH WEST REGION
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	29-04-2019

7

Reference	008/AONO/C-BYO/SG/STADU/CDIMP/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C-BYO/SG/STADU/CDIMP / 2019 DU 18 AVR 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N°6 ENTRE LES CARREFOURS AN 2000 ET MAYO-WOUTA, AVEC TRAITEMENT DES ACCOTEMENTS DANS LA VILLE DE BANYO, COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE ».
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	16-05-2019

8

Reference	04/ONIT/KUMBA III COUNCIUMEME/ITB/2019 Lire
Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO AT ND N° 04/ONIT/KUMBA III COUNCIUMEME/ITB/2019 23 AVR 2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE (N° 1) AT APPOLINAIRE STREET IN KUMBA ILL SUB-DIVISION, SOUTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	25-04-2019

9

Reference	007/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2019 DU 18 AVR 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UNE STRUCTURE ADMINISTRATIVE AU MONT DJOUMBAL, COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA "EN PROCÉDURE D'URGENCE"
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	16-05-2019

10

Reference	006/AONO/C-BYO/SG/STADU/CDIMP/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C-BYO/SG/STADU/CDIMP/2019 DU 18 AVR 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN BAR RESTAURANT AU MONT DJOUMBAL, COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE »
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	16-05-2019

11

Reference	001/AONO/CAD6/CDPM/ 2019 DU 23/04/2019 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CADO/CDPM/ 2019 DU 23/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KANGUE DANS L'ARRONDISSEMENT VIADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VIIMPUTATION 53 15 197 01 641417 2222 821AUTORISATION DE DEPENSEMONTANT T.T.O : 22 000 000 F CFAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN EXERCICE 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	25-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	004/ONIT/MINDEVEUNWR/DMD/NKCITB/2019 Lire
Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 004/ONITMINDEVEL/NWR/DMD/NKCITB/2019, OF 09/04/2019 THROUGH THE EMERGENCY PROCEDURE FOR THE REHABILITATION OF THE COMUNAL ROAD OF NGIEBONGOM WITH LIMIT AT NKOR (LENGTH =12.00KM), NKAMBE SUB-DIVISION, DONGA-MANTUNG DIVISION, NORTH WEST REGION
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	30-04-2019

13

Reference	008/AONO/C-GASCHIGA/CDPM-BE/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C-GASCHIGA/CDPM-BE/2019 DU 16/04/2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE, POSE ET ENTRETIEN DE (20) LAMPADAIRES A ENERGIE SOLAIRE A OURO MOUFOU, KOUSSOUMOU-NCNIBANGO ET GASCHIGA CENTRE DANS LA COMMUNE DE GASHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE. REGION DU NORD.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	06-05-2019

14

Reference	003/AONO/CAD6/CDPM/ 2019 DU 23/04/2019 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAD6/CDPM/ 2019 DU 23/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOCMATERNEL A NYANGADOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VIIMPUTATION : 53 15 196 02 641417 2222 821 IMPUTATION CAD VI: 220140 AUTORISATION DE DEPENSE :MONTANT T.T.O 25 000 000 F CFAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN EXERCICE 2019
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	23-05-2019

15

Reference	000008/AONO/CAMPOST/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000008/AONO/CAMPOST/CIPM/2019 DU 24 AVRIL 2019POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DE SÛRETE (03 SCANNERS DE BAGAGES A RAYONS X, 03 PORTIQUES D'INSPECTION DES PERSONNES, 03 SCANNERS PORTATIFS ET 03 DETECTEURS DE TRACES D'EXPLOSIFS ET DE STUPEFIANTS) AU BENEFICE DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST). (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET MINFI, EXERCICE 2019
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	21-05-2019

16

Reference	018/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018./AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 24 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE DU BUREAU TOTAL AU CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE BAFOUSSAM. FINANCEMENT : BUDGET 2019 DE LA CNPS
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	16-05-2019

17

Reference	01/AONO/CIRCB/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES 01NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CIRCB/CIPM/2019 DU 25 AVRIL 2019POUR LA SÉLECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DU CIRCB.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	31-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	013/SONARA/DG/CAB DU 24 AVRIL 2019 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°013/SONARA/DG/CAB DU 24 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE CLEAN INDUSTRY CAMEROON, DU MARCHÉ RELATIF AU "NETTOYAGE DES AIRES BETONNEES ET ANNEXES, DES CANALISATIONS DES EAUX USEES / PLUVIALES ET DES CHENAUx DES UNITES"
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

19

Reference	014/SONARA/DG/CAB DU 24 AVRIL 2019 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°014/SONARA/DG/CAB DU 24 AVRIL 2019. PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE NEW DESIGN BUILTSHINE, DU MARCHÉ RELATIF À LA "MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE USINE ET ACCÈS DE LA SONARA"
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

20

Reference	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°000021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°000021PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/AONO/SIC/CIPM/2019 DU 24 JANVIER 2019 POUR LA RÉHABILITATION DE VINGT (20) LOGEMENTS INDIVIDUELS DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) À ANGALÉ/EBOLWA.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

21

Reference	02/C/C-BEKA/SG/19 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°02/C/C-BEKA/SG/19PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CBEKA/CDPM-F/2019 DU 04 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BÉKA - WOURO BOUNOU (5,00 KM) : LOT N°1, D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DJALINGO VÉRÉ - AXE PRINCIPAL DE BÉKA (6,00 KM) : LOT N°2 ET D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE BIMBA - KOUBI (5,00 KM): LOT N°3, COMMUNE DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

22

Reference	COMMUNIQUE Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

23

Reference	COMMUNIQUE N°33/19/DG/CNPS Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°33/19/DG/CNPS DU 24 AVRIL 2019PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 12 FEVRIER 2019 POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME DE RAYONNAGE MÉTALLIQUE MOBILE AVEC ÉCLAIRAGE INTÉGRÉ AUX CENTRES DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE MAROUA ET EDÉA EN DEUX (02) LOTS INDÉPENDANTS.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	COMMUNIQUE N°000023/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NAR Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°000023/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NAR PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES D'OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CRTV/CIPM/19 POUR L'ACQUISITION D'UNITES ENG COMPLETES DE REPORTAGE A LA CRTV, EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

25

Reference	COMMUNIQUE Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

26

Reference	021/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°021/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2019 DU 25 MARS 2019 RELATIF A LA MISE A DISPOSITION DES COMMODITES DE LA 133EME FETE INTERNATIONALE DU TRAVAIL 1ER MAI 2019 FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

27

Reference	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°000021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°000021PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/AONO/SIC/CIPM/2019 DU 24 JANVIER 2019 POUR LA RÉHABILITATION DE VINGT (20) LOGEMENTS INDIVIDUELS DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) À ANGALÉ/EBOWA.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

28

Reference	COMMUNIQUE N° 020 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°009/AMI/SIC/2019 DU 13 FÉVRIER 2019 PORTANT SÉLECTION D'UN CABINET POUR LA MISE À JOUR DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES, DES FICHES DE POSTES ET DU MANUEL DE PROCÉDURES DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

29

Reference	021/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°021/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2019 DU 25 MARS 2019 RELATIF A LA MISE A DISPOSITION DES COMMODITES DE LA 133EME FETE INTERNATIONALE DU TRAVAIL 1ER MAI 2019 FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference	DECISION N° 0014/DG/SIC/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N° 0014/DG/SIC/2019 DU 25 APR 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/AONO/SIC/CIPM/2019 DU 24 JANVIER 2019 POUR LA RÉHABILITATION DE VINGT (20) LOGEMENTS INDIVIDUELS DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) À ANGALÉ/EBOLWA.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

31

Reference	DECISION N° 478/19/DG/CNPS Lire
Titre/objet	DECISION N° 478/19/DG/CNPS DU 24 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 12 FÉVRIER 2019 POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME DE RAYONNAGE MÉTALLIQUE MOBILE AVEC ÉCLAIRAGE INTÉGRÉ AUX CENTRES DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE MAROUA ET EDÉA EN DEUX (02) LOTS INDÉPENDANTS.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

32

Reference	12/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N° 12/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN N° 002/DC/CUD/CIPM/201 DU 25 MARS 2019 RELATIF A LA MISE A DISPOSITION DES COMMODITES DE LA 133EME FETE INTERNATIONALE DU TRAVAIL 1ER MAI 2019 (CUD)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

33

Reference	DECISION MUNICIPALE N° 007 /DM/C-Nsem/2019 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°007 /DM/C-NSEM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/P/C-NSEM/SG/2018 DU 01 NOVEMBRE 2018, RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU SCANWATER ET RACCORDEMENT DU ETIC DE NSEM DANS LA COMMUNE DE NSEM, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

34

Reference	ADDITIF N° 01 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 15 MARS 2019 RELATIF A L'ACQUISITION DE DOUZE (12) STATIONS DE MONTAGE A LA CAMEROON RADIO TELEVISION, EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

35

Reference	ADDITIF N° 01 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CRTV/CIPM/19 DU 14 MARS 2019 RELATIF A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE DIFFUSION A LA CAMEROON RADIO TELEVISION, EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

36	Reference	ADDITIF Lire
	Titre/objet	ADDITIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNRPH/DG/CIPM/ 2019 DU 05/04/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU GROUPE ELECTROGENE POUR L'ALIMENTATION DES EQUIPEMENTS DE PHYSIOTHERAPIE AU CENTRE NATIONAL DE REHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPEES CARDINAL PAUL EMILE LEGER (CNRPH)FINANCEMENT: CONTRAT PLAN ETAT DU CAMEROUN/CNRPH –EXERCICE : 2019IMPUTATION BUDGÉTAIRE : CHAPITRE 93
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	N/A

37	Reference	ADDITIF N° 01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 002/AOIO/CRTV/CIPM/19 DU 15 MARS 2019 RELATIF A LA TRANSMISSION EN BANDE C ET DIFFUSION EN BANDE KU DES PROGRAMMES TV ET RADIO DE LA CRTV EN CLAIR SUR SATELLITE, EXERCICES 2019-2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

38	Reference	ADDITIF N° 01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 15 MARS 2019 RELATIF A L'ACQUISITION D'UNITES ENG COMPLETES DE REPORTAGE A LA CAMEROON RADIO TELEVISION, EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

39	Reference	008/L/MINDDEVEL/BIIC/PRO/037 Lire
	Titre/objet	ADDENDUM WITH REFERENCE TO THE LETTER NO 001/RQ/MINMAP/ BLLLCTB/2019 FROM ARMP TO THE MAYOR BAMEDA III COUNCIL ONTHE 23RD APRIL 2019,I HEARBY POSTPONE THE OPENING OF THE BIDS TO THE 2ND OF MAY 2019 AT THE SAME TIME.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

40	Reference	007/A/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°007/A/J09/SAEF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AAONO/P- CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT D'ENDOM, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU : CES D'EYEK.LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (AUTORITÉ CONTRACTANTE), INFORME TOUS LES CANDIDATS INTÉRESSÉS PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT CI-DESSUS RÉFÉRENCÉS, QUE D'IMPORTANTES MODIFICATIONS ONT ÉTÉ APPORTÉES AUDIT AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NOTAMMENT :- LA DÉVOLUTION DES ATTRIBUTIONS DU MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ (MOD) :- CONSTITUTION DES PIÈCES ADMINISTRATIVES DANS LE RPAO :- LA GRILLE D'ÉVALUATION.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

41

Reference [006/A/J09/SAEF](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°006/A/J09/SAEF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE KOUNDOU-EBOLAKOUNOU-EFOGO-KOUNDESSONG-MENGUEME SSI DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MENGANG ET D'AKONOLINGA DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 12ML DE PORTÉE SUR LA RIVIÈRE ABASSA LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 6ML DE PORTÉE SUR LA RIVIÈRE EVA'ALE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (AUTORITÉ CONTRACTANTE), INFORME TOUS LES CANDIDATS INTÉRESSÉS PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT CI-DESSUS RÉFÉRENCÉS, QUE D'IMPORTANTES MODIFICATIONS ONT ÉTÉ APPORTÉES AUDIT AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NOTAMMENT :- LA DÉVOLUTION DES ATTRIBUTIONS DU MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ (MOD) :- CONSTITUTION DES PIÈCES ADMINISTRATIVES DANS LE RPAO :- ENVELOPPE B – VOLUME 2 : OFFRE TECHNIQUE :- LA GRILLE D'ÉVALUATION.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

42

Reference [19-04 / UYI/DIPD/DIEM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°19-04 / UYI/DIPD/DIEM DU 18 AVRIL 2019PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES N° 19-01/AONO/UYI/CIPM/2017 LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES PAR L'APPEL D'OFFRES N° 19-01/AONO/UYI/CIPM/2019 RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT À L'UYI, QUE LE DAO Y RELATIF EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIIT :

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

43

Reference [ADDITIF N° 01 A/S 001/DC/CUD/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 01 AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/CUD/CIPM/2019 DU 12 FEVRIER 2019 POUR L'ACHAT DE CONSOMMABLES POUR PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

44

Reference [ADDITIF N° 02 A/S 001/DP/CUD/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 02 DEMANDE DE PROPOSITION N° 001/DP/CUD/CIPM/2018 DU 31 JANVIER 2019 RELATIF A L'ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES DECHETS SOLIDES DE LA VILLE DE DOUALA LE DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N°02, QUE L'INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUIVANTE EST APPORTÉE : DANS LA RUBRIQUE « FORMULAIRE FIN-2 : RÉSUMÉ DES PRIX », EN PLUS DES MISSIONS 1 À 4, PRENDRE AUSSI EN COMPTE, LA MISSION CI-DESSOUS DANS VOTRE PROPOSITION FINANCIÈRE:

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

45

Reference [001/C/CUED/SG/DEFI/SMPI/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°001/C/CUED/SG/DEFI/SMPI/2019 PORTANT ADDITIF SUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CUED/CIPM/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN COMPACTEUR MANUEL À CYLINDRE À LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46

Reference	ADDITIF N°001A Lire
Titre/objet	ADDITIF N°001A/ C-KBDO/SG/CIPM/2019 DU 23/04/2019 SUITE À LA RÉGULATION DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001,002 ET 003/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2019 DU 28/02/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMUNE DE KOMDOMBO : EP MBONI, EP MBOKE ET EP MKPWANZE. EN PROCÉDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

47

Reference	ADDITIF N°002A Lire
Titre/objet	ADDITIF N°002A/ C-KBDO/SG/CIPM/2019 DU 23/04/2019 SUITE À LA RÉGULATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2019 DU 21/03/2019 RELATIF À L'ÉNERGIE SOLAIRE À KOMDOMBO .
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

48

Reference	05/CR /REN/DMT/C-ROUA/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 004 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT : N°009/AONO/REN/DMT/C-ROUA/TBEC/CDPM2019 DU 04 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ATELIER DE MÉCANIQUE DE LA SAR/SM DE SOULÉDÉ.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

49

Reference	005/CR /REN/DMT/C-ROUA/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 004 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT : N°008/AONO/REN/DMT/C-ROUA/TBEC/CDPM 2019 DU 04 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE MIDRÉ DZAH-EP MIDRÉ NDEVGAI 8 KM (1,8 KM D'OUVERTURE ET 6,2 KM DE REPROFILAGE SIMPLE), DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOULÉDÉ-ROUA
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

50

Reference	5/CR /REN/DMT/C-ROUA/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 004 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT : N°010/AONO/REN/DMT/C-ROUA/TBEC/CDPM2019 DU 04 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE À EP BAO-TASSAI 1B ET DEUX (02) SALLES DE CLASSE À EP ROUA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOULÉDÉ-ROUA.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

51

Reference	19-05 / UYI/DIPD/DIEM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 19-05 / UYI/DIPD/DIEM DU 18 AVRIL 2019 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES N° 19-02/AONO/UYI/CIPM/2017 LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES PAR L'APPEL D'OFFRES N° 19-02/AONO/UYI/CIPM/2019 RELATIF À LA FOURNITURE DES VÉHICULES DE FONCTION À L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I, QUE LE DAO Y RELATIF EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT :
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

COMMUNE DE DOUALA VI

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAD6/CDPM/ 2019 DU 23/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOTTI DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI IMPUTATION : 53 15 197 01 641417 2222 821 IMPUTATION CAD VI : 222 210 AUTORISATION DE DEPENSE : 11.1 00818 MONTANT T.T.O : 22 000 000 F CFA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 15 197 01 641417 2222 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Douala VI, lance pour le compte du MINEDUB un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOTTI DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6^{ème}.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter sont définis dans le descriptif des travaux joint au dossier d'Appel d'Offres. Ces travaux consistent en la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de NGOTTI conformément au cahier des clauses techniques particulières (CCTP). L'ouvrage sera réalisé sous pilotis compte tenu des remontés d'eau des marées sur le site.

3. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

Les Entreprises ou groupement d'entreprises dont un membre, exclu des marchés publics ou ayant abandonné un marché au cours des trois dernières années des marchés publics au Cameroun ne sont pas autorisées à soumissionner.

5. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, exercice 2019, IMPUTATION 53 15 197 01 641417 2222 821 IMPUTATION CAD VI : 222 210 AUTORISATION DE DEPENSE IU 00818 MONTANT T.T.C: **22 000 000 F CFA**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri, téléphone : 233 42 18 35/233 42 18 37 au Service de Passation des Marchés Publics, logée à l'immeuble KASSAP le 1^{er} étage à Akwa ou à la mairie de la CADE, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri, Service de Passation des Marchés Publics, logée à l'immeuble KASSAP 1^{er} étage, à Akwa, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original d'une quittance de versement non remboursable de **30 000 FCFA (trente mille francs)** payable à la Recette Municipale de Douala 6.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies devra être déposée aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri, Service de Passation des Marchés Publics, logée à l'immeuble KASSAP 1^{er} étage, à Akwa, sous pli fermé au plus tard le **23/05/2019 à 12 heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAD6/CDPM/ 2019 DU 23/04/2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE
PUBLIQUE DE NGOTTI DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VI
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par l'Administration Bénéficiaire pour ces travaux est de trois (03) mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des finances et dont le montant est de quatre cent quarante mille **(440 000) FCFA**

Les chèques bancaires ou certifiés ne seront pas acceptés ainsi que tout autre document transactionnel. L'absence du cautionnement provisoire à l'ouverture entraîne le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire demeurera valide pendant trente (30) jours au-delà de la durée de validité des offres des soumissionnaires et sera libéré 15 jours après attribution pour les soumissionnaires non retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un temps aura lieu le **23/05/2019 à 13 heures**, heure locale, dans la salle de réunion, de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri, logée à l'immeuble KASSAP 1^{er} étage, à Akwa par la Commission Départementale de Passation des Marchés du WOURI siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

1. absence de la caution de soumission
2. pièce administrative non conforme après 48h
3. Fausse déclaration, documents falsifiés, ou scannés en lieu et place des copies certifiées conformes aux originaux
4. La non-exécution d'un marché antérieur (marché abandonné au cours des trois dernières années)
5. Non satisfaction des critères essentiels (moins de 70% des critères)
6. Offre financière incomplète
7. Absence du bordereau complet des prix unitaires, (le bordereau doit ressortir tous les prix du devis quantitatif contenu dans le DAO)
8. Absence d'un sous-détail d'un prix unitaire ou forfaitaire

CRITERES ESSENTIELS

1. Présentation générale de l'offre
2. Référence dans les réalisations similaires
3. Qualité du personnel
4. Moyens logistiques (matériels et équipements)
5. Méthodologie d'exécution des travaux
6. Qualité et pertinence de l'offre financière

14. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre sera techniquement qualifiée et jugée financièrement moins disante.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du VVoun, Service de Passation des Marchés Publics. Téléphone : 233 42 18 35/233 42 18 37.

NB: Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SAIS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 23 Avril 2019

Le MAIRE

EDIMO Ernest

COMMUNE DE MAYO-DARLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/SG/STADU/C-MAYO- DARLE/CIPM/2019 DU 11/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NGUE-NGUE, DANS LA COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO.FINANCEMENT : BIP MINTP, RESSOURCES TRANSFEREES A LA COMMUNE DE MAYO-DARLE EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mayo-Darlé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un pont sur la rivière Ngué-Ngué, dans la Commune de Mayo-Darlé, Département du Mayo-Banyo.

COMMUNES	NOMS DU COURS D EAU	Portée (m)
MAYO-DARLE	NGUE-NGUE,	05 m

Les travaux objet de cet Appel d'Offre porte sur un lot unique pour un coût prévisionnel de 25 000 000 f CFA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- LOT 100 : Travaux préparatoire ;
- LOT 200 : Emprise
- LOT 300 : Terrassement
- LOT 400 : Assainissement -Ouvrages

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprise de droit Camerounais spécialisées dans le domaine d'Entretien Routier.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2019. Les travaux, objet de cet Appel d'Offre porte sur un lot unique pour un coût prévisionnel de **25 000 000 f CFA**

5. Consultation du Dossier

Les dossiers d'Appel d'Offres peuvent être consultés aux heures ouvrables à la Commune de Mayo-Darlé, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de Mayo-Darlé, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de MAYO-DARLE d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Mayo-Darlé, au plus tard **le 03 Mai 2019 à 11 heures** précises, avec la mention :

*Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°08/AONO/SG/STADU/C-MAYODARLE/CIPM/2019 DU 11/04/2019 en procédure d'urgence pour les travaux de CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NGUE-NGUE, dans la Commune de Mayo-Darlé, Département du Mayo-Banyo, Région de L' Adamaoua.
A « n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

8. Delai de Livraison

La réalisation des travaux a une durée de trois mois (3 mois).

9. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à **500 000 (cinq cent mille) francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 15 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste est jointe dans la pièce N°12 du DAG valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-Préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l' Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère en charge des Finances, ainsi que le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la case communautaire de Mayo-Darlé le 03 Mai 2019 à 12heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mayo-Darlé en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires.

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence de caution de soumission ;
2. fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
3. offre technique ou financier incomplet ou non conforme au DAO ;
4. omission d'un prix unitaire quantitatif dans le bordereau des prix unitaire ;
5. Note technique inférieure à 70%.
6. Entreprise figurant sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP

NB : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes.

2- Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur;

1. Montant moyens des marchés réalisés dûment réceptionnés au cours des trois dernières années supérieur ou égal à 70 000 000 FCFA (oui/non)
2. Attestation des capacités financières au moins égal à 80 000 000 FCFA (oui/non) ;
3. Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
4. Organisation méthodologique et planning : cohérence entre les durées des tâches et rendement (oui/non)
5. Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier) (oui/non)
6. Disponibilité du matériel et équipement essentiel, (oui/non)
7. Preuve d'acceptation des conditions du marché
8. Note de présentation générale des offres (clarté des offres) ;

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mayo-Darlé (Secrétariat Général), ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mayo-Banyo.

MAYO-DARLE le 11 Avril 2019

Le MAIRE

YBEUNGBA TOULALE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEURS AGRICOLES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0012/AONO/MINADER/PDCVA/CSPM/2019 DU 17 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DU MATERIEL ROULANT A L'UNITE DE COORDINATION DU PD_CVA "EN PROCEDURE D'URGENCE" FINANCEMENT : PRÊT BAD N° 2000130015031

FINANCEMENT
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD) , N/A
IMPUTATION
2000130015031

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la Convention signée le 17 mai 2019, entre le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et l'Institut International pour l'Agriculture Tropicale (IITA) pour la mise en œuvre des activités de la composante 3 du **Projet de Développement des Chaînes de Valeurs Agricoles (PD_CVA)** intitulée "Développement de l'entrepreneuriat agricole jeune", il est prévu la mise à disposition des équipements informatiques et du matériel roulant au profit de cet Institut. Pour l'acquisition desdits équipements, le Coordonnateur National du PDCVA lance un Appel d'Offres National ouvert pour **la fourniture et la mise en service des équipements informatiques et du matériel roulant**.

2. Cout Prévisionnel

coût prévisionnel Toutes Taxes comprises de soixante-dix-neuf millions quatre cent soixante-treize mille (79 473 000) Francs FCFA pour le LOT 1 et de quarante un millions trois cent mille (41 300 000) Francs CFA.

3. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est structuré en deux (02) lots distincts comme suit :

LOT 1 : fourniture et mise en service des équipements informatiques

- quatorze (14) Vidéoprojecteurs ;
- quatorze (14) Enrouleurs électriques ;
- quatorze (14) Ecrans de projection ;
- quarante-deux (42) Ordinateurs de bureau ;
- quarante-deux (42) Licences anti-virus ;
- quarante-deux (42) Onduleurs ;
- quarante-deux (42) Parasurtenseurs ;
- quatorze (14) Imprimantes multifonction ;
- quatorze (14) Imprimantes Laser monochrome ;
- quatorze (14) Photocopieurs ;
- cinq (05) ordinateurs portables ;
- cinq (05) Imprimantes laser couleur ;
- douze (12) tablettes ;
- douze (12) GPS de navigation.

LOT 2 : fourniture et mise en service du matériel roulant

- Un (01) véhicule de tourisme "Tout Terrain" ;
- Un (01) Pick up double cabine 4x4.

Un soumissionnaire peut soumissionner pour un ou pour les deux lots ;

Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou des deux lots.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires éligibles, ressortissants des pays membres du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD).

5. Financement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont financées par les ressources du Prêt BAD n° 2000130015031 pour un coût prévisionnel Toutes Taxes comprises de soixante-dix-neuf millions quatre cent soixante-treize mille (79 473 000) Francs FCFA pour le LOT 1 et de quarante un millions trois cent mille (41 300 000) Francs CFA.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Chaînes de Valeurs Agricoles (PD_CVA), sise au Quartier Bastos/Golf, à côté de l'ambassade de la Libye, Yaoundé – Cameroun, Téléphone. : +237 691 14 80 60 / 691 14 80 82 Email. : pdcva.pdcva@gmail.com; avec copie à a.mahamat@pdcvacameroun.com; e.eteme@pdcvacameroun.com; dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'adresse ci-dessus dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA, au Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP N°335 988 60001-94 à la BICEC, représentant les frais d'acquisition du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont, un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'adresse indiquée au point.4, au plus tard le 24 MAI 2019 à 13 heures et porter la mention :

*"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0012/AONO/MINADER/PDCVA/CSPM/2019 du 17 AVRIL 2019
POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DU MATERIEL
ROULANT A L'UNITE DE COORDINATION DU PD_CVA
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Coordonnateur National est de soixante (60) jours/ lot.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA pour le LOT 1 et huit cent mille (800 000) Francs CFA pour le LOT 2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (pièces administratives, offres techniques et offres financières aura lieu le 24 MAI 2019 à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés dans la salle des réunions du l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Chaînes de Valeurs Agricoles (PD_CVA), sise au Quartier Bastos/Golf, à côté de l'ambassade de la Libye, Yaoundé – Cameroun, Téléphone. : +237 691 14 80 60 / 691 14 80 82 Email. : pdcva.pdcva@gmail.com; avec copie à a.mahamat@pdcvacameroun.com; e.eteme@pdcvacameroun.com; Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- absence ou non-conformité d'une des pièces administratives requises dans les 48 heures suivant la date d'ouverture des offres ;
- absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- spécifications techniques majeures non-conformes ;
- moins de quatre oui sur cinq pour le lot 2 ;
- moins de trois oui sur quatre pour le lot 1 ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées.

Principaux critères de qualification

Les critères essentiels de qualification portent sur :

- les marchés similaires des trois dernières années oui/non ;
- le chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années oui/non ;
- l'autorisation du fabricant (LOT 2 uniquement) oui/non ;
- l'attestation et la description du service après-vente oui/non ;
- la garantie oui/non.

13. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura :

- été jugée pour l'essentiel conforme au Dossier d'Appel d'Offres ;
- satisfait à tous les critères éliminatoires, et ;
- été évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Chaînes de Valeurs Agricoles (PD_CVA), sise au Quartier Bastos/Golf, à côté de l'ambassade de la Libye, Yaoundé – Cameroun, Téléphone. : +237 +237 691 14 80 60 / 691 14 80 82 Email. : pdcva.pdcva@gmail.com; avec copie à a.mahamat@pdcvacameroun.com; e.ete.me@pdcvacameroun.com;

N.B. : Pour les actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : +237 673 20 57 25 / 699 37 07 48

YAOUNDE le 17 Avril 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MAHAMAT ABAKAR

COMMUNE DE GASHIGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AAONO/C-GASCHIGA/CDPM-BE/2019 DU 08/04/2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) CENTRE VETERINAIRE ET ZOOTECHNIQUE DE DEMSA, COMMUNE DE GASHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2019, le Maire de la Commune de Gaschiga (Maître d'Ouvrage) lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Gaschiga un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'un centre vétérinaire et zootechnique, Commune de Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Travaux préliminaires
Terrassements
Fondations
Maçonnerie-Elévations
Charpentes et couvertures
Revêtement
Menuiseries bois et aluminium
Electricité
Plomberie sanitaire
Peinture
VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Trente millions (30 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un **(01) lot unique**.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de TElevage, des Pêches et des Industries Animales, Exercice 2019
Autorisation de dépense ; - Imputation Budgétaire : IU05170/ 53 31 407 01 641534 2220 951

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de quarante mille francs (40 000) francs CFA, payable à la Recette communale de Gaschiga.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont l'original et six(06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga au plus tard le **29/04/2019 à 10 heures** précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 009/AAONO/C-GASCHIGA/CDPM-BE/2019 DU 08/04/2019 LANCE
EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) CENTRE
VETERINAIRE ET
ZOOTECHNIQUE DE DEMSA, COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03)**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **six cent mille (600 000) Francs CFA**, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **29/04/2019 à 11 heures** dans la salle de La Commission Départementale de Passation. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1. Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
 - Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%), soit 35 oui sur 50 possible,
 - Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformément aux dispositions de la Lettre circulaire N°005/L/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 du Ministre Délégué à la Présidence de la République
- Chargé des Marchés Publics instituant cette pièce comme critère éliminatoire.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel de dix millions (10 000 000 FCFA) sur critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. Tel. 222 273 278/222 273 289.

18. Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier dans le respect de la réglementation en vigueur, le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAG.

GAROUA le 8 Avril 2019

Le MAIRE

ALIOUM MOUSTAPHA

COMMUNE DE TIKO

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 003/ONIT/ TIKO COUNCIL/TCTB/2019 OF 15/04/2019 BY EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF 02 CLASSROOMS AT GS MPONGO MATUTE FUNDING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET2019

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2019 PUBLIC INVESTMENT BUDGET, the Mayor Tiko council hereby launches an Open National Invitation to Tender (BY EMERGENCY PROCEDURE) FOR THE CONSTRUCTION OF 02 CLASSROOMS

AT GS MPONGO MATUTE

2. Consistance des prestations

The works comprise the outcome of the preliminary studies carried out and the detailed information provided in the technical specifications

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **17 000 000 FRS**

4. Participation et origine

Participation is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfill the requirements of this invitation to tender.

5. Financement

Services which form the subject of this invitation to tender shall be funded by the PUBLIC INVESTMENT BUDGET of the 2019 financial year, Budgetary Head

6. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours from 7:30 am to 3:30 pm at the Secretariat of the Tiko council Tenders Board as soon as this notice is published.

7. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the office of the Secretariat of the Tiko council Tenders Board as soon as this notice is published upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of **20.000 FCFA**, payable at the Municipal Treasury Tiko.

8. Remises des offres

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach the office of the Tiko Council Tenders Board not later than 06TH OF MAY 2019 at 10 am and should carry the inscription

9. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Project Owner or Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **three (03) months**.

10. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of [340 000] and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

11. Recevabilité des Offres

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach the office of the Tiko Council Tenders Board not later than 06TH OF MAY 2019 at 10 am and should carry the inscription:

Open National Invitation to Tender

N°: 003/ONIT/ TIKO COUNCIL/TCTB/2019

Of 24/03/2019 (BY EMERGENCY PROCEDURE)

FOR THE CONSTRUCTION TWO CLASSROOMS AT GS MPONGO MATUTE

“To be opened only during the Bid - opening session

12. Ouverture des Plis

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of [340 000] and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

13. Critères d'évaluation

The criteria for qualification of candidates should be on the following:

v Access to credit or other financial sources (10 million francs at least) Yes / No

v References of similar jobs; Yes / No

v Availability of material and essential equipment Yes / No

v Experience of supervisory staff Yes / No

v Methodology Yes/No

v Turnover as in business license above or equal to 20 million francs CFA;

v Qualified personnel relevant to the job.

Non-respect of two (02) of the above criteria shall entail rejection of the bid.

NB: the marking scale for bids by award of points is banned in favor of the binary method (Yes or No).

14. Attribution

The Contract shall be awarded to the contractor fulfilling the **best technical and financial conditions**

15. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their bids for ninety **(90) days** from the deadline set for the submission of tenders

16. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained from the Secretariat of Tiko council Tenders board from Monday to Friday between 7.30am and 3.30pm.Tel: **233351241 / 651711638**.

BUEA le 12 Avril 2019

Le MAIRE

MOUKONDO Daniel

COMMUNE DE NKAMBE

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO.
003/ONTT/MINDEVEUNWR/DMD/NKCITB/2019, OF 08/04/2019 THROUGH' THE EMERGENCY PROCEDURE
FOR THE CONSTRUCTION OF AN INTEGRATED HEALTH CENTRE IN NKAMBE, NKAMBE SUB-DIVISION,
DONGA-MANTUNG DIVISION, NORTH WEST REGION**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5340531076416482221821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the execution of the 2019 state budget, the State of Cameroon represented by the Mayor of Nkambe Council hereby launches an Open National Invitation to Tender, through the Emergency procedure for the construction of the construction of an Integrated Health Centre in Nkambe, NKAMBE Sub-Division, Donga-Mantung Division, North West Region.

2. Consistance des prestations

The works comprise notably the tasks below;

N° Designation

I Preliminary Works

II Earth works

III Foundation

IV Elevation

V Roofing

VI Wood, metallic and Aluminum works

VII Electricity

VIII Plumbing and sanitation

IX Painting

IX External Works

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies for each lot stands at **fifty million FCFA (50,000,000)** all taxes inclusive.

4. Allotissement

The works are in one (01) as follows:

LOCALITY	SUBJECT	Amount	Vote of charge N°	Expenditure authorization N°
IN NKAMBE	Construction of the Integrated Health Centre	50,000,000 FCFA	5340531076416482221821	IU06748

5. Participation et origine

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian Companies and business concerns that have proven experience in the field of building construction and civic engineering in general, and who are not currently suspended from public procurement

6. Financement

The said works shall be financed as per the programmed budget of the 2019 Public Investment Budget (PIB 2019) of the Republic of Cameroon under the Ministry of Public Health as signed to the Mayor of Nkambe Council

7. Consultation du Dossier

The Tender documents may be consulted and obtained immediately after publication of this invitation to tender from the Services of the Contracting Authority (Service in charge of the award of contracts) during working hours at the Nkambe Council.

Subject	Locality	Bid Bond	Tender fee
Construction of the Integrated Health Centre IN NKAMBE	IN NKAMBE	1000,000 fcfa	100,000 fcfa

8. Acquisition du Dossier

The Tender file may be obtained from the Nkambe Council Tel: 677770257 as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of one hundred Thousand (100,000 Fcfa), CFA francs, and payable at any Public Treasury or the Municipal Treasury of Nkambe Council

9. Remises des offres

Each bid drafted in English and in French shall be signed by the bidder or by duly authorized representative and presented in seven (07) copies : one (01) original and six (06) copies as such. These shall be submitted in one sealed external envelope containing three (3) internal envelopes; (A: Administrative Pile, B: Technical Pile, C: Financial Pile), bear no information about the enterprise, and should reach the Nkambe Council, not later than **10:00am on 29/04/2019**, and should carry the inscription

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER No. 003/ONITmNDEVEUNWR/DMD/NKCITB/2019, OF 08/04/2019 THROUGH THE EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF AN INTEGRATED HEALTH CENTRE IN NKAMBE, NKAMBE SUB-DIVISION, DONGA-MANTUNG DIVISION, NORTH WEST REGION

"To be opened only during the bid-opening session"

In case of any ambiguities or differences, only the original shall be considered authentic.

10. Delai de Livraison

The maximum duration of execution provided for by the Contracting Authority shall be four calendar (04) months (120 calendar days), as from the date of notification to the contract to start work

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance - the list of which is found in document No. 12 of the Tender File, whose amount is one million (1,000,000) francs CPA, and valid for thirty (30) days beyond the deadline of validity of bids. Bid bonds for unsuccessful bidders shall be withdrawn not later than fifteen (15) days after the award of the contract and those of successful bidders shall be retained until the required Performance Guarantee for good execution is provided.

12. Recevabilité des Offres

At the risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or Administrative Authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Tender. They must obligatorily be not older than three (3) months as at the date of submission of bids. Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible as per article 92 all 9 and 10 of the public contract code. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The opening of the bids in one phase shall be done at **11:00am, on 29/04/2019**, in the Conference Hall at the Nkambe Council by the Nkambe Council internal Tenders Board. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and is mandated in that capacity.

14. Critères d'évaluation

Evaluation criteria; The evaluation of bids shall be carried out in three stages:

- > 1st Stage: verification of the conformity of each administrative document;
- > 2nd Stage :Evaluation of technical bids ;
- > 3rd Stage; Analyses of Financial bids. The criteria of evaluation shall be as follows:

-Eliminatory criteria

- Absence of the bid bond in the administrative file;
- Bids submitted after the deadline for submission; ;
- Deadline of execution more than the prescribed;
- False declaration or falsified documents; and not submitted in
- External envelope bearing identification marks of the Bidder;
- Omission of a quantified task on the bill of quantities and cost
- Enterprise with an abandoned or overdue contracts beyond contractual deadline.
- Failure to obtain at least 75% in the evaluation of the Technical proposal. 48 hours as per request. estimates

Main Qualification criteria: The criteria relating to the qualification of candidates could indicatively be on the following. i

- Financial situation '
- Experience
- Personnel
- Equipment.
- Methodology/organization of the site

15. Attribution

The Contract shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the Tender Pile and on the basis of the lowest bid and technical quality, refer article 92. A of the Public Contracts Code.

16. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their bids during aperiod of (ninety) 90 days from the deadline set for the submission of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical Information may be obtained every day during working hours from the Nkambe Council (Tel: 677770257).

The Contracting Authority reserves the right, if need be, to subsequently amend this invitation to tender in comformity with the Public Contracts Code

NKAMBE le 8 Avril 2019

Le MAYOR

NGAMBIR PAUL BANTAR

COMMUNE DE BANYO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C-BYO/SG/STADU/CDIMP / 2019 DU 18 AVR 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NATIONALE N°6 ENTRE LES CARREFOURS AN 2000 ET MAYO-WOUTA, AVEC TRAITEMENT DES ACCOTEMENTS DANS LA VILLE DE BANYO, COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE ».

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissements publics, exercice 2019, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de la route nationale N° 6 entre les carrefours an 2000 et Mayo-Wouta, avec traitement des accotements dans la ville de Banyo, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

2. Consistance des travaux

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Travaux préliminaires ;
- terrassements;
- Chaussée et trottoirs;
- Assainissement eaux pluviales ;
- Aménagements particuliers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **40 000 000 (quarante millions) de francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en bâtiments ou travaux publics installées au Cameroun. Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP ou tous autres organes à fort tirage.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics de l'Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Banyo dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille (70 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Banyo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 16 MAI 2019 à 14 heures précises, avec la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 008/AONO /C-BYO /SG/STADU / CIPMP/ 2019 du 18 AVR 2019 Pour les travaux de réhabilitation de la route nationale N° 6 entre les carrefours an 2000 et Mayo-Wouta, avec traitement des accotements dans la ville de Banyo, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua. «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de

huit cent mille (800 000) Francs FCFA conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps le 16 MAI 2019 à 15 heures précises par la Commission interne de Passation des Marchés publics de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieure à 70%.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou égal à 40 000 000 (oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 40 000 000 (oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins disante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 99 du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

BANYO le 16 Avril 2019

Le MAIRE

HADJI IBRAHIMA

COMMUNE DE KUMBA 3E

**OPEN NATIONAL INVITATION TO AT ND N° 04/ONIT/KUMBA III COUNCIUMEME/ITB/2019 23 AVR 2019
FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE (N° 1) AT APPOLINAIRE STREET IN KUMBA ILL SUB-DIVISION,
SOUTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2019 Public Investment Budget (PIB), the Mayor of Kumba III Council "Contracting Authority" hereby launches by emergency procedure an open National Invitation to tender for the construction of a bridge (N° 1) at Apollinaire Street in Kumba III Sub-Division.

Lot N°	Project	Locality	Amount for bid bond	Project Amount	Budget Heads	Durulation in months
01	The construction of a bridge (N° -1) at Appolinaire Street	Appolinaire Street — Kumba III Sub Division	500 000	30 000 000	53 27 351 01 641927 2251 821	03

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of construction of a bridge (N° 1) at Appolinaire Street in Kumba III SubDivision.

3. Cout Prévisionnel

Lot N°	Project	Locality	Amount for bid bond	Project Amount	Budget Heads	Durulation in months
01	The construction of a bridge (N° -1) at Appolinaire Street	Appolinaire Street — Kumba III Sub Division	500 000	30 000 000	53 27 351 01 641927 2251 821	03

4. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and having the domain concerned.

5. Financement

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Decentralization and Local Development assigned to the Mayor of Kumba III Council as Delegated Authorizing officers with Budget Heads N°53 27 351 01 641927 2251 821

6. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information' during working hours as from the date of publication of this tender notice.

7. Acquisition du Dossier

The file may be obtained at the Kumba III Council, at the Service for the award of Public Contracts, Telephone N°673 053 2000, published against payment of a non-refundable sum of (75 000) Seventy-five thousand CFA francs, payable at the Council representing the cost of purchasing the tender file.

8. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, to be submitted to the Council at the Service for the award of Public Contracts,

9. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be three (03) calendar months, including the rainy season and other vagaries, from the notification of the administrative order of work commencement.

10. Cautionnement Provisoire

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of **FCFA 500 000 (Five hundred thousand CFA francs)** approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions.

11. Recevabilité des Offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, to be submitted to the Council at the Service for the award of Public Contracts, not later than 15 MAY 2019 at 10.00 am local time. It should be labelled

"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

04/ONIT/KUMBA COUNCIL/MEME/ITB/2019 OF 23 AVR 2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE n° 1 AT APPOLIMBA III SUB-DIVISION SOUTH WEST REGION

PROCÉDURE)

TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION"

12. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in single phase the opening of the Administrative documents, Technical and Financial offers shall be opened on 15 MAY 2019 at 11:00 AM local time, by the competent Tenders Board in the Conference Hall of the Senior Divisional office Kumba.

Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice

13. Critères d'évaluation

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential

The eliminatory criteria is to identify and reject incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the Tender File.

i. Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled and to be admitted for evaluation according to the essential criteria. Failure to meet these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:



- Absence of a document in the administrative file;
- Deadline for delivery higher than prescribed;
- False declaration, forged or scanned documents;
- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.
- Two Bids with the same personnel
- Incomplete financial file..
- Technical assessment mark lower than **80%** of "Yes".

ii. Essentiel criteria

Essentiel criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works invitation to tender.

The criteria relating to the qualification of candidates

- General presentation of the tender files;

..)•

- References of the company in similar achievements; Experience of supervisory staff

Logistics (Equipment);

Methodology;

- Financial capacity;

Attestation of site visit signed by the contractor

- Report of site visit signed by the Contractor
- The Special Technical Clauses (STC). (Each page should be initialed and the last page signed and

stamped);

Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);

- Pre — Financing capacity not less than **75%** of the amount required in the offer

The essentiel criteria are subjected to minima whose detail is given in the

Invitation to tender (RPAO).

iii Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essentiel criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RPAO).

This evaluation shall be done in a purely binary method with a (yes) or a **(no)** with an acceptable minimum of **80%** of the



account.

The contract will be awarded to the bidder **who** would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the Documents and having scored **100%** of the eliminatory criteria and at least **80%** of the essential criteria

14. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the technical quality. (See article 33 of the public contracts code).

15. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their offers during a period of (ninety) 90 days from the deadline set for the submission of

16. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at **the Kumba III Council, Service of award of Co**

COMMUNE DE BANYO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2019 DU 18 AVR 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UNE STRUCTURE ADMINISTRATIVE AU MONT DJOUMBAL, COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA "EN PROCÉDURE D'URGENCE"

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de construction et équipement d'une structure administrative au Mont Djoumbal, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Travaux préliminaires ;
- terrassements;
- Fondations;
- Maçonnerie-Elévation;
- Charpente - couverture;
- Menuiserie bois, métallique et aluminium;
- Plomberie - Sanitaire;
- Electricité
- Revêtement scelles
- Peinture ;
- VRD;
- Equipements.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **55 000 000 (cinquante-cinq millions) de francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en bâtiments ou travaux publics installées au Cameroun. Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP ou tous autres organes à fort tirage.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics de l'Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Banyo dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de (**soixante-quinze mille**) **75 000 francs CFA**, payable à la Recette municipale de Banyo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires un (01) six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, service technique de l'aménagement et du développement urbain, au plus tard le 16 MAI 2019 à 14 heures précises, avec la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 007/AONO/C-BYO/SG/STADU / CIPMP/2019 du 18 AVR 2019 Pour les travaux de construction et équipement d'une structure administrative au Mont Djoumbal, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua. «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de

un million cent mille (1 100 000) francs FCFA conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps le 16 MAI 2019 à 15 heures précises par la Commission interne de Passation des Marchés publics de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieure à 70%

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou égal à 50 000 000 (oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 40 000 000 (oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil ; |
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins disante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 99 du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

BANYO le 18 Avril 2019

Le MAIRE

HADJI IBRAHIMA

COMMUNE DE BANYO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C-BYO/SG/STADU/CDIMP/2019 DU 18 AVR 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN BAR RESTAURANT AU MONT DJOUMBAL, COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction et équipement d'un bar restaurant au Mont Djoumbal, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Travaux préliminaires ;
- terrassements;
- Fondations;
- Elévation;
- toiture - faux plafond;
- Menuiserie bois, métallique et aluminium;
- Plomberie - Sanitaire;
- Electricité
- revêtement des salles d'eau ;
- Peinture-enduit ;
- Equipements.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **40 000 000 (quarante millions) de francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en bâtiments ou travaux publics installées au Cameroun. Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP ou tous autres organes à fort tirage.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics de l'Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Banyo dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de soixante-dix mille (70 000) francs CFA, payable à la Recette municipale de Banyo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires un (01) six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, service technique de l'aménagement et du développement urbain, au plus tard le 16 MAI 2019 à 14 heures précises, avec la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 006/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/ 2019 du 18 AVR 2019 pour les travaux de construction et équipement d'un bar restaurant au Mont Djoumbal, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de

huit cent mille (800 000) Francs FCFA conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps le 16 MAI 2019 à 15 heures précise par la Commission interne de Passation des Marchés publics de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieure à 70%

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou égal à **40 000 000 (oui/non) ;**
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à **40 000 000 (oui/non) ;**
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins disante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 99 du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

BANYO le 18 Avril 2019

Le MAIRE

HADJI IBRAHIMA

COMMUNE DE DOUALA VI

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CADO/CDPM/ 2019 DU 23/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KANGUE DANS L'ARRONDISSEMENT VIADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VIIMPUTATION 53 15 197 01 641417 2222 821AUTORISATION DE DEPENSEMONTANT T.T.0 : 22 000 000 F CFAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 15 197 01 641417 2222 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Douala VI lance pour le compte du MINEDUB un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KANGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOULA 6.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter sont définis dans le descriptif des travaux joint au dossier d'Appel d'Offres. Ces travaux consistent en la construction d'un bloc de deux salles de classe à récole publique de KANGUE conformément au cahier des clauses techniques particulières (CCTP). L'ouvrage sera réalisé sous pilotis compte tenu des remontés d'eau des marrées sur le site.

3. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

Les Entreprises ou groupement d'entreprises dont un membre, exclu des marchés publics ou ayant abandonné un marché au cours des trois dernières années des marchés publics au Cameroun ne sont pas autorisées à soumissionner.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par ie Budget d'Investissement Public, exercice 2019. IMPUTATION. 53 15 197 01 641417 2222 821 AUTORISATION DE DEPENSE MONTANT T.T.C : **22 000 000 F CFA**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri, téléphone : 233 42 18 35/233 42 18 37 au Service de Passation des Marchés Publics, logée à l'immeuble KASSAP^{ter} étage à Akwa ou à la mairie de la CADE dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri, Service de Passation des Marchés Publics, logée à l'immeuble KASSAP 1er étage, à Akwa, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original d'une quittance de versement non remboursable de **30 000 FCFA (trente mille francs)** payable à la Recette Municipale de Douala 6.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies devra être déposée aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri, Service de Passation des Marchés Publics, logée à l'immeuble KASSAP 1^{er} étage, à Akwa, sous pli fermé au plus tard le **23/05/2019 à 12 heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAD6/CDPM/ 2019 DU 23/04/2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE
DE KANGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOULA 6-qm « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par l'Administration Bénéficiaire pour ces travaux est de trois (03) mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des finances et dont le montant est de : quatre cent quarante mille (440 000) FCFA

Les chèques bancaires ou certifiés ne seront pas acceptés ainsi que tout autre document transactionnel. L'absence du cautionnement provisoire à l'ouverture entraîne le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire demeurera valide pendant trente (30) jours au-delà de la durée de validité des offres des soumissionnaires et sera libéré 15 jours après attribution pour les soumissionnaires non retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un temps aura lieu le **23/05/2019 à 13 heures**, heure locale, dans la salle de réunion, de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri, logée à l'immeuble KASSAP 1^{er} étage, à Akwa par la Commission Départementale de Passation des Marchés du WOURI siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

1. absence de la caution de soumission
2. pièce administrative non conforme après 48h
3. Fausse déclaration, documents falsifiés, ou scannés en lieu et place des copies certifiées conformes aux originaux
4. La non-exécution d'un marché antérieur (marché abandonné au cours des trois dernières années)
5. Non satisfaction des critères essentiels (moins de 70% des critères)
6. Offre financière incomplète
7. Absence du bordereau complet des prix unitaires, (le bordereau doit ressortir tous les prix du devis quantitatif contenu dans le DAO)
8. Absence d'un sous-détail d'un prix unitaire ou forfaitaire

CRITERES ESSENTIELS

1. Présentation générale de l'offre
2. Référence dans les réalisations similaires
3. Qualité du personnel
4. Moyens logistiques (matériels et équipements)
5. Méthodologie d'exécution des travaux
6. Qualité et pertinence de l'offre financière

14. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre sera techniquement qualifiée et jugée financièrement moins disante.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri, Service de Passation des Marchés Publics. Téléphone : 233 42 18 35/233 42 18 37.

NB: Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 /699 37 07 48.

DOUALA le 25 Avril 2019

Le MAIRE

EDIMO Ernest

COMMUNE DE NKAMBE

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°
004/ONITMINDEVEL/NWR/DMD/NKCITB/2019, OF 09/04/2019 THROUGH THE EMERGENCY PROCEDURE
FOR THE REHABILITATION OF THE COMUNUAL ROAD OF NGIEBONGOM WITH LIMIT AT NKOR
(LENGTH =12.00KM), NKAMBE SUB-DIVISION, DONGA-MANTUNG DIVISION, NORTH WEST REGION**

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53303930364164822 50821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the execution of the 2019 state budget, the State of Cameroon represented by the Mayor of Nkambe Council hereby launches an Open National Invitation to Tender, through the Emergency procedure **THE CONSTRUCTION FOR REHABILITATION OF THE COMUNUAL ROAD OF NGIEBONGOM WITH LIMIT AT NKOR (LENGTH =12.00km), NKAMBE SUB-DIVISION, DONGA-MANTUNG DIVISION, NORTH WEST REGION**

2. Nature of services

The works comprise of the **REHABILITATION OF THE COMUNUAL ROAD OF NGIE -BONGOM WITH LIMIT AT NKOR (LENGTH =12.00km)**

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies for each lot stands at **fifty million FCFA (25,000,000)** all taxes inclusive.

4. allotment

The works are in one (01) as follows:

LOCALITY	NAME OF PROJECT	Amount	Vote of charge N°	Expenditure authorization N°
NGIE-BONGOM	REHABILITATION OF THE COMUNUAL ROAD OF NGIE - BONGOM WITH LIMIT AT NKOR (LENGTH =12.00km)	25000,000 FCFA	53303930364164822 50821	IU04975

5. Participation and origin

Participation is open under the same conditions to all Cameroonian Companies and business concerns that have proven experience in the field of construction and civil engineering, in general, and who are not currently suspended from public procurement

6. Financing

The said works shall be financed as per the programmed budget of the 2019 Public Investment Budget (PIB 2019) of the Republic of Cameroon under the Ministry of Public Works as signed to the Mayor of Nkambe Council.

7. Consultation of tender file

~~The Tender documents may be consulted and obtained immediately after publication of this invitation to tender from the~~



Services of the Contracting Authority (Service in charge of the award of contracts) during working hours at the Nkambe Council.

Subject	Locality	Bid Bond	Tender fee
REHABILITATION OF THE COMUNUAL ROAD OF NGIE LIMIT AT NKOR (LENGTH =12.00km)	NGIE -BONGOM	500,000 fcfa	50,000 fcfa

8. Acquisition of tender file

The Tender file may be published against payment of a non-refundable sum of Fifty Thousand (50 000 Fcfa), CFA francs, and payable at any Public Treasury or the Municipal Treasury of Nkambe Council.

9. Submission of bids

The Tender file may be obtained from the Nkambe Council **Tel: 677770257** as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **fifty Thousand (50,000Fcfa), CFA francs**, and payable at any Public Treasury or the Municipal Treasury of Nkambe Council

10. Delivery deadline

The maximum duration of execution provided for by the Contracting Authority shall be four calendar (04) months (120 calendar days), as from the date of notification to the contractor to start work.

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance - the list of which is found in document No. 12 of the Tender File, whose amount is five hundred thousand (500,000) francs CFA, and valid for thirty (30) days beyond the deadline of validity of bids. Bid bonds for unsuccessful bidders shall be withdrawn not later than fifteen (15) days after the award of the contract and those of successful bidders shall be retained until the required Performance Guarantee for good execution is provided.

12. Admissibility of bids

At the risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or Administrative Authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Tender. They must obligatorily be not older than three (3) months as at the date of submission of bids. Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible as per article 92 all 9 and 10 of the public contract code. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Opening of bids

The opening of the bids in one phase shall be done at **11:00am, on 30/04/2019**, in the Conference Hall at the Nkambe Council by the Nkambe Council internal Tenders Board. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and is mandated in that capacity.

14. Evaluation criteria

Evaluation criteria; The evaluation of bids shall be carried out in three stages:

- > 1st Stage: verification of the conformity of each administrative document;
- > 2nd Stage :Evaluation of technical bids ;
- > 3rd Stage; Analyses of Pinancial bids. The criteria of evaluation shall be as follows:

-Eliminatory criteria

- Absence ofthe bid bond in the administrative file;
- Bids submitted after the deadline for submission; ;
- Deadline of execution more than the prescribed;
- False declaration or falsified documents; and not submitted in
- External envelope bearing identification marks of the Bidder;
- Omission of aquantified task on the bill ofquantities and cost
- Enterprise with an abandoned or overdue contracts beyond contractual deadline.
- Failure to obtain at least 75% in the evaluation of the Technical proposal. 48 hoursas per request. estimates

Main Qualification criteria: The criteria relating to the qualification of candidates could indicatively be on the following. i

• Pinancial situation '

- Experience
- Personnel
- Equipment.
- Methodology/organization of the site

15. Award

The Contract shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the Tender File and on the basis of the lowest bid and technical quality, refer article 99 a. of the Public Contracts Code.

16. Validity of bids

The bidders shall remain committed to their bids during aperiod of (ninety) 90 days from the deadline set for the submission of bids.

17. Complementary information

Complementary technical Information may be obtained every day during working hours from the Nkambe Council (Tel: 677770257).

The Contracting Authority reserves the right, if need be, to subsequently amend this invitation to tender in conformity with the Public Contracts Code

NKAMBE le 9 Avril 2019

Le MAYOR

NGAMBIR PAUL BANTAR

COMMUNE DE GASHIGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AAONO/C-GASCHIGA/CDPM-BE/2019 DU 16/04/2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE, POSE ET ENTRETIEN DE (20) LAMPADAIRES A ENERGIE SOLAIRE A OURO MOUFU, KOUSSOUMOU-NCNIBANGO ET GASCHIGA CENTRE DANS LA COMMUNE DE GASHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE. REGION DU NORD.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de rexercice Budgétaire 2019, le Maire de la Commune de Gaschiga (Maître d'Ouvrage) lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Gashigaun appel d'offres national ouvert pour la fourniture, pose et

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

La fourniture;

La pose ;

L'entretien.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-cinqmillions (25 000 000) FrancsCFA.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine de l'électrification et fournitures de matériels, plaques et lampes solaires.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du MINDDEVEL, Exercice 2019

Autorisation de dépense : Imputation Budgétaire ; IU03775 -53 27 351 01 6415162254 821

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consultéaux heures ouvrablesau Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille francs (40 000) francs CFA**, payable à la Recette communale de Gaschiga.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga au plus tard le 06/05/2019 à 10 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 008/AAONO/C-GASCHIGA/ÇDPM-BE/2019 DU 16-04-2019
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE, POSE ET ENTRETIEN DE(20) LAMPADAIRES
A ENERGIE
SOLAIRE A OURO MOUFOU, KOUSSOUMOU-NGNIBANGO ET GASCHIGA CENTRE DANS LA COMMUNE DE
GASHIGA,
DEPARTEMENT DE LA DENOUE, REGION DU NORD.
"A n 'ou vrir qu 'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit cinq cent mille (500 000) Francs CFA, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans l'annexe 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà d

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres..

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **06-05-2019 à 11 heures** dans la salle de La Commission Départementale de Passation. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{re} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1. Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48H d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%), soit 37 sur 52 possibles,
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformément aux dispositions de la Lettre circulaire N°005/L/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 du Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics instituant cette pièce comme critère éliminatoire.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 52 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 3 critères ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel de huit millions cinq cent (8 500 000 FCFA) sur 7 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Références prix et attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. Tel. 222 273 278/222 273 289.

18. Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier dans le respect de la réglementation en vigueur, le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un Manquement au DAO.

GAROUA le 16 Avril 2019

Le MAIRE

ALIOUM MOUSTAPHA

COMMUNE DE DOUALA VI

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAD6/CDPM/ 2019 DU 23/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOCMATERNEL A NYANGADOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6
ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA
VIIMPUTATION : 53 15 196 02 641417 2222 821 IMPUTATION CAD VI: 220140 AUTORISATION DE DEPENSE :MONTANT T,T.0 25 000 000 F CFAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 15 196 02 641417 2222 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Maire de la Commune de Douala 6e lance pour le compte du MINSANTE un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A NYANGADOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter sont définis dans le descriptif des travaux joint au dossier d'Appel d'Offres. Ces travaux consistent en la construction d'un bloc Maternel Public à NYANGADOU. L'ouvrage sera réalisé sur terrain ferme.

3. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique

4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

Les Entreprises ou groupement d'entreprises dont un membre, exclus des marchés publics ou ayant abandonnés un marché au cours des trois dernières années exclues des marchés publics au Cameroun ne sont pas autorisées à soumissionner.

5. Financement

Les travaux. objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, exercice 2019.
IMPUTATION 53 15 196 02 641417 2222 821 IMPUTATION CAD VI: 220140
AUTORISATION DE DEPENSE
MONTANT T.T.C : **25 000 000 F CFA**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri, téléphone 233 42 18 35/233 42 18 37 au Service de Passation des Marchés Publics, logée à l'immeuble KASSAP 1er étage à Akwa OU 0 LA Mairie de Douala 6e,dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri, Service de Passation des Marchés Publics, logée à l'immeuble KASSAP 1er étage, à Akwa, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original d'une quittance de versement non remboursable de 30 000 FCFA (trente mille francs) payable à la recette municipale du Douala 6e.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies devra être déposée aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri, Service de Passation des Marchés Publics, logée à l'immeuble KASSAP le étage, à Akwa, sous pli fermé au plus tard le **25/05/2019 à 12 heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAD6/CDPM/ 2019 DU 23/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A NYANGADOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par l'Administration Bénéficiaire pour ces travaux est de trois (03) mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des finances et dont le montant est de cinq cent mille (500 000) FCFA

Les chèques bancaires ou certifiés ne seront pas acceptés ainsi que tout autre document transactionnel. L'absence du cautionnement provisoire à l'ouverture entraîne le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire demeurera valide pendant trente (30) jours au-delà de la durée de validité des offres des soumissionnaires et sera libéré 15 jours après attribution pour les soumissionnaires non retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **25/05/2014 à 13 heures**, heure locale, dans la salle de réunion, de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri, logée à l'immeuble KASSAP^{ter} étage, à Akwa par la Commission Départementale de Passation des Marchés du WOURI siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

1. absence de la caution de soumission
2. pièce administrative non conforme après 48h
3. Fausse déclaration, documents falsifiés, ou scannés en lieu et place des copies certifiées conformes aux originaux
4. La non-exécution d'un marché antérieur (marché abandonné au cours des trois dernières années)
5. Non satisfaction des critères essentiels (moins de 70% des critères)
6. Offre financière incomplète
7. Absence du bordereau complet des prix unitaires, (le bordereau doit ressortir tous les prix du devis quantitatif contenu dans le DAO)
8. Absence d'un sous-détail d'un prix unitaire ou forfaitaire

CRITERES ESSENTIELS

1. Présentation générale de l'offre
2. Référence dans les réalisations similaires
3. Qualité du personnel
4. Moyens logistiques (matériels et équipements)
5. Méthodologie d'exécution des travaux
6. Qualité et pertinence de l'offre financière

14. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre sera techniquement qualifiée et jugée financièrement moins disante

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri, Service de Passation des Marchés Publics. Téléphone : 233 42 18 35/233 42 18 37.

NB. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

DOUALA le 23 Avril 2019

Le MAIRE

EDIMO Ernest

CAMEROON POSTAL SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000008/AONO/CAMPOST/CIPM/2019 DU 24 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DE SÛRETE (03 SCANNERS DE BAGAGES A RAYONS X, 03 PORTIQUES D'INSPECTION DES PERSONNES, 03 SCANNERS PORTATIFS ET 03 DETECTEURS DE TRACES D'EXPLOSIFS ET DE STUPEFIANTS) AU BENEFICE DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST). (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET MINFI, CAPITRE 93

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but d'aligner les process de contrôle aux normes de sûreté et sécurité édictées par l'OACI et mises en œuvre par la CCAA, le Directeur Général de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) lance un Appel d'Offres Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition, l'installation et la mise en service des équipements de sûreté à la Cameroon Postal Services (CAMPOST).

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent : la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements de sûreté à la CAMPOST (03 scanners de bagages à rayons X, 03 portiques d'inspection des personnes avec 03 scanners portatifs et 03 détecteurs de traces d'explosifs et stupéfiants) à installer à Yaoundé et Douala, ainsi que les formations des opérateurs et des techniciens à l'utilisation et à l'entretien dudit matériel (Cf. le CCTP).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de deux cent soixante millions (260 000 000) de FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, en procédure d'urgence, est ouverte à toutes les sociétés installées ou représentées au Cameroun.

5. Financement

La fourniture, l'installation et la mise en service des équipements de sûreté seront financées dans le cadre du contrat plan Etat/CAMPOST, 2019-2021, Budget MINFI chapitre 93 « REHABILITATIONS/RESTRUCTURATIONS » pour l'exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Division des Services Généraux (Service des Achats et des Marchés) sis au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 (Tél : **222507430** et **222507263**) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Division des Services Généraux (Service des Achats et des Marchés) sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 (Tél : **222507430** et **222507263**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (**200 000**) francs CFA, à la banque BICEC compte n° **335988 0000 189** au profit du compte intitulé « **compte spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé, Limbé, Dschang, Garoua, Douala-Bonanjo, Ebolowa, Bamenda, Maroua, Buéa, Bafoussam, Ngaoundéré, Bertoua.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original, et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Division des Services Généraux (Service des Achats et des Marchés) sis au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 (Tél : 222507430 et 222507263), au plus tard **le 21 MAI 2019** à 14 heures 30 minutes, heure locale.

Les offres seront présentées en un (01) volume unique, suivant le système de trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

Enveloppe A : Pièces Administratives,

Enveloppe B : Offre Technique,

Enveloppe C : Offre Financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième qui devra porter, impérativement, la seule et unique mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°000008/AONO/CAMPOST/CIPM/2019 DU 24 AVRIL 2019

Pour LA FOURNITURE, l'installation et LA mise en service DES EQUIPEMENTS DE SÛRETE (03 SCANNERS DE BAGAGES A RAYONS X, 03 PORTIQUES D'INSPECTION DES PERSONNES, 03 SCANNERS PORTATIFS ET 03 DETECTEURS DE TRACES D'EXPLOSIFS ET DE STUPEFIANTS) AU BENEFICE DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST).

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements de sûreté objet du présent Appel d'Offres est de cent vingt (120) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance agréée ou habilitée à émettre des cautions par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, **d'un montant égal à 5 200 000 (cinq millions deux cent mille) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraîneront le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (1) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 21 MAI 2019** à 15 heures 30 minutes par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) dans la salle de réunion de ladite Commission sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 Mai, 4^{ème} étage, porte 414. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, **dûment mandatée**.

13. Critères d'évaluation

-Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- absence d'une pièce du dossier administratif ou sa non-conformité 48 heures après l'ouverture des plis ;
- absence de la caution de soumission,
- non-respect du profil du postulant tel que décrit dans les CCTP,
- absence de certification des équipements par au moins un organisme reconnu à l'international,
- fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- solvabilité financière insuffisante,
- non-conformité du modèle de la lettre de soumission,
- non-production d'une déclaration sur l'honneur attestant le non-abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années,
- absence des prospectus et des fiches techniques des équipements,
- non satisfaction d'au moins 80% de OUI sur les critères essentiels.

-Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- la présentation de l'offre,
- le chiffre d'affaires,
- la conformité de la fourniture à la consistance du projet et aux spécifications techniques des équipements tels que décrits dans les paragraphes III et IV du CCTP,
- la garantie des équipements,
- la maintenance,
- le service après-vente.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant proposé l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels et éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Division des Services Généraux (Service des Achats et des Marchés) sis au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 MAI, porte 317 (Tél : **222507430** et **222507263**), E-mail : edward.e

YAOUNDE le 24 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KALDADAK PIERRE

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018./AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 24 AVRIL 2019 POUR
LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE DU BUREAU TOTAL AU CENTRE DE PREVOYANCE
SOCIALE DE BAFOUSSAM. FINANCEMENT : BUDGET 2019 DE LA CNPS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
7-2D2206

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la préservation et la pérennisation du patrimoine d'exploitation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, le Directeur Général lance un appel d'offre pour les travaux d'aménagement de l'espace du bureau total du Centre de Prévoyance sociale de Bafoussam.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet de la présente consultation portent essentiellement sur :

Installations de chantier sur les sites:

- Amené et repli du matériel et outillage (25%), mobilisation du personnel (20%), aménagement local magasin (15%), sécurisation du chantier (30%), plans d'exécution (10%)

Travaux au niveau du hall d'accueil :

- Démontage de grille métallique existant de la façade principale;
- F&P de baies vitrés en alu ;
- Réalisation des rampes en béton armé à l'entrée du bâtiment et à la toilette ;
- Aménagement de toilette à usage pour la personne à mobilité réduite ;
- F&P d'un WC ;
- installations adaptés à usage pour la personne à mobilité réduite ;
- F&P de carreaux type grés cérame anti dérapant de 30 x 30 au sol de toilette ;
- F&P de carreaux type faïence 20 x 30 sur mur de toilette ;

Au de l'espace Bureau Total:

- Démontage des cloisons et comptoir existantes au droit envisagé ;
- Démolition des cadres en bois vitrées pour dito ;
- Aménagement sur mur de communication avec section back office en ossature alu vitrée avec possibilité d'élimination de poutre pour dito et ajustement en hauteur ;
- Elévation en agglos de 15 au droit de mur en vitre;
- Enduit sur mur pour dito au mortier de ciment ordinaire ;
- Cloison pour espace Bureau Total, constitué d'alu vitré sur hauteur inférieur de 2,35m, et de bois en lambrédetraitement soigné de type bilinga ou équivalent vernis de hauteur supérieur de 0,98m, dotée de persiennes sur cadrage mesuré de 80 x 40cm y compris couvre joints et autre finitions d'esthétique.
- Elimination de certaines portes ;
- Création des portes en bois, métallique et en alu Vitrées ;
- F&P de carreaux gré cérame vitrifié de 30 x 60 au sol de hall d'accueillir avec extérieur, ensemble de l'espace bureau total, 3couloirs et hall arriéré, y compris évacuation de déchets après trie ;
- Fourniture et application de peinture des couleurs d'image au choix du maitre d'ouvrage de type pantex 800 ;
- Fourniture et application de peinture à huile sur mursdes couleurs d'image au choix du maitre d'ouvrage ;
- Filmage des cloisons vitrées;
- F&P porte alu vitrée de 0,90 x 2,10 ;

Electricité et éclairage:

Travaux préalables:

- dépôt des luminaires et appareillages vétustes, ainsi que fileries obsolètes y compris évacuation pour treillage et décharge publique

F&P des éléments de protections

- disjoncteur modulaires tetratoplaire 4P 63A;
- disjoncteur DRN 20A ;
- Coffret électrique de 24 modulaire ;

F&P des éléments de Filerie :

- câble électrique de raccordement Ro2V 3 x 1,5 ;
- câble électrique de raccordement Ro2V 3 x 2,5 ;

F&P des éléments d'appareillage :

- prise de courant Enc sur goulotte 2p+p ;
- interrupteurs APP Neptune SA ;

F&P des éléments de luminaires :

- réglette complète de 1,20 de tube LED

F&P des accessoires :

Boite de dérivation, Tube ERO pour goulotte, Domino

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Francs CFA HTT 18 662 187 (dix-huit millions six cent soixante deux mille cent quatre vingt sept).**

4. Allotissement

Les travaux sont unis en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute société, personne morale de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans ce type de travaux.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget 2019 de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale sur la ligne d'imputation budgétaire **7-2D2206**, conformément au programme **P112**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté au journal des marchés, sur le site Web de la CNPS à l'adresse WWW.CNPS.CM et par voie d'affichage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés sis au 9ème étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS à la place de l'indépendance dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 18 000 (dix-huit mille) francs CFA dans le **Compte Spécial au nom de la CNPS n°1003 3052 0707 0070 00003 - 93 ouvert dans les livres de UNITED BANK OF AFRICA (UBA).**

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard **le 16 mai 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°018/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 24 AVRIL 2019

POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE DU BUREAU TOTAL AU CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE BAFOUSSAM.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les délais objet de la présente opération sont fixés à **trois (03) mois**.

Les travaux seront exécutés au Centre de prévoyance sociale de Bafoussam

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou par une compagnie d'assurance, précisant le montant de **370 000 (trois cents soixante dix mille) Francs CFA**. Ladite caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou par une compagnie d'assurance.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **16 mai 2019 à 14 heures 30 minutes**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4e étage, porte 416 de l'Immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (toutefois, à sa demande le soumissionnaire dispose d'un délai de quarante-huit (48) heures pour rendre conforme, la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'attestation de visite de site contresigné par le Chef de structure de la localité bénéficiaire de l'ouvrage et le soumissionnaire (en original) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence d'une attestation de non abandon et de défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs à la CNPS contresignée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant et le soumissionnaire ;
- Absence d'agrément délivré par la CNPS ou d'une demande le cas échéant ;
- Ne pas être inscrit au registre des fraudeurs de la CNPS ;
- Non validation d'au moins 70% des critères d'évaluation ;
 - Non-respect des normes RSE :
 - Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télé déclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
 - Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;
 - Respect du principe de la promotion du genre : justifier d'au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;
 - Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).
 - La non satisfaction d'un seul des critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'offre évaluée

b) Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Présentation générale de l'offre Reliure en spirale ; Mise en forme du document ; Ordonnancement des différentes parties du document ; Intercalaires en couleur		
2	Références générales de l'entreprise Justifier des prestations d'un montant cumulé au moins égal à FCFA 5 600 000 (cinq millions six cent mille) au cours des trois (03) dernières années.		
3	Capacité de financement Justifier d'une capacité de financement au moins égale à FCFA 5 600 000 (cinq millions six cent mille).		
4	Conformité aux normes HQSE Justifier des équipements de protection individuelle des travailleurs		

5	Qualification et expérience du personnel clé Chef de projet : - Technicien de Génie Civil (Bacc +2 au moins ou équivalent) - Expérience : au moins trois (03) années Conducteur des travaux : - Technicien de Génie Civil (Bacc au moins ou équivalent) - Expérience : au moins cinq (05) années		
6	Preuve d'acceptation CCAP et CCTP paraphés sur toutes les pages et signés à la dernière page		
7	Planning et Délai Planning ; Délai ? trois (03) mois.		
8	Méthodologie et organisation Présence d'une note méthodologique faisant ressortir une approche organisationnelle des équipes du travail		

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- présenté l'offre administrative conforme ;
- validé au moins 70 pour cent des critères d'évaluation ;
- présenté l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

- Visite des sites Pour mémoire.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés au 9^{ème} étage (porte 903) de l'Immeuble siège de la CNPS, sis place de l'indépendance à l'hippodrome Yaoundé.

YAOUNDE le 24 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE « CHANTAL BIYA »

**AVIS D'APPEL D'OFFRES 01NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CIRCB/CIPM/2019 DU 25 AVRIL 2019 POUR
LA SÉLECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE
D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DU CIRCB.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
670 400

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des œuvres sociales le Directeur Général du CIRCB lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection d'une compagnie d'assurance en vue de la souscription d'une police d'assurance maladie en faveur du personnel du CIRCB, pour le compte de l'exercice budgétaire 2020.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter prévoient une couverture limitée à la prise en charge des frais de consultation, d'examen et d'hospitalisation encourus par tout le personnel en cas de maladie dûment constatée et justifiée dans le respect des procédures en la matière et des textes en vigueur. Le régime souhaité est le remboursement à 80%. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel pour la réalisation de ces prestations est de : **25 000 000** (vingt-cinq millions) F CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de Fonctionnement du CIRCB, exercice 2020 imputation : **670 400**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Administratives du CIRCB situé à MELEN à côté du CHU de Yaoundé.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Service des Affaires Administratives du CIRCB sis à MELEN à côté du CHU de Yaoundé. Tél./Fax : 222.31.54.56, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS- ARMP d'une somme de **vingt-cinq mille(25 000) francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier.
La quittance devra porter les mentions suivantes :

- **montant des frais payés ;**
- **numéro de compte (335 988-valable à toutes les agences BICEC) ;**
- **nom du client : « Compte spécial CAS-ARMP » ;**
- **références de l'Appel d'Offres.**

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doit être déposée au Service des Affaires Administratives au plus tard le **31 mai 2019 à 13 heures** et revêtue de la mention:

Avis d'Appel d'Offres 01National Ouvert n°01/AONO/CIRCB/CIPM/2019 du 25 avril 2019

Pour la sélection d'une compagnie d'assurance en vue de la souscription d'une police d'assurance maladie en faveur du personnel du CIRCB.

Financement: Budget de fonctionnement du CIRCB, exercice 2020.

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de 12 mois (du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020).

10. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission d'un montant de : **500 000** (cinq cent mille francs) F CFA, délivrée par une banque de 1^{er} ordre ou une société d'assurance agréée par le MINFI, et dont le nom figure sur la liste ci-jointe.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de 1^{er} ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

1. L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **31 mai 2019 à 14 heures** par la Commission Interne de passation des Marchés auprès du CIRCB.

2. Toute proposition devra être accompagnée d'une offre financière témoin scellée à transmettre à l'ARMP pour conservation. L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfaits aux exigences du DAO et ayant obtenu une note technique minimale de 80 points sur 100.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

1. Absence ou non-conformité après un délai de 48 heures d'une des pièces du dossier administratif ;
2. Absence après un délai de 48 heures d'une offre financière témoin scellée ;

3. Fausses déclarations, substitution ou falsification des documents;
4. Note Technique inférieure à 80 points sur 100;
5. Absence d'agrément CIMA et l'agrément du MINFI d'exercer dans la profession d'assurance maladie;
6. présence des informations financière dans l'offre technique ;
7. Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
8. Absence de la caution de soumission ;
9. 9- C4 et C11 2015, 2016, 2017 non certifiés
10. être sous administration provisoire, de redressement judiciaire ou sous surveillance permanente de la tutelle ;
11. Absence de barème des prestations par rapport aux Termes de Référence.

-Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur 100 (cent) points selon les critères essentiels suivants,

N°	Critères	Notation (points)
1	Présentation générale de l'offre	3
2	Références générales du soumissionnaire et ancienneté	6
3	Références spécifiques du soumissionnaire dans les prestations similaires au cours des trois dernières années	10
4	Description détaillée des garanties offertes	12
5	Mise en jeu de la garantie	10
6	Couverture des engagements réglementés	16
7	Couverture de la marge de solvabilité	10
8	Cadence de règlement des sinistres	10
9	Partenariat et représentativité	11
10	Couverture de réassurance dans la branche concernée	10
11	Preuves d'acceptation des conditions du marché	2
Total		100

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

14. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables, auprès du Chef du Service des Affaires Administratives du CIRCB, sis à MELEN B P 3077 YAOUNDE, tel : 222.31.54.56 ou 222 31 54 50. Mail : circbdoc@yahoo.fr

- dispositions relatives à la lutte contre la corruption

Tout acte de corruption ou de manœuvre frauduleuse doit être reporté au MINMAP par SMS ou par téléphone aux numéros suivants : 677 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 25 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDJOLO Alexis

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DÉCISION N°013/SONARA/DG/CAB DU 24 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE CLEAN INDUSTRY CAMEROON, DU MARCHÉ RELATIF AU "NETTOYAGE DES AIRES BETONNEES ET ANNEXES, DES CANALISATIONS DES EAUX USEES / PLUVIALES ET DES CHENAUx DES UNITES"

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°03/CA/2019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d'un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;

Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA ;

Vu la correspondance n°CIPM/S026/PA/008.19 du 18 Avril 2019 portant proposition d'attribution de Marché;

DÉCIDE :

Article 1 : Le Marché relatif au nettoyage des aires bétonnées et annexes, des canalisations des eaux usées / pluviales et des chenaux des unités, objet de l'Appel d'Offres n° 008.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 du 04/03/2019, est attribué à l'entreprise dénommée **CLEAN INDUSTRY CAMEROON**, B.P. 34881 Yaoundé, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA 108.612.900** (*cent huit millions six cent douze mille neuf cent*), et un délai d'exécution de **trente-six (36) mois**;

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout où besoin sera.

Le Directeur Général,

Jean-Paul SIMO NJONOU

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DÉCISION N°014/SONARA/DG/CAB DU 24 AVRIL 2019. PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE NEW DESIGN BUILTSHINE, DU MARCHÉ RELATIF À LA "MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE USINE ET ACCÈS DE LA SONARA"

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°03/CA/2019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d'un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;

Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA ;

Vu la correspondance n°CIPM/S023/PA/056.18 du 12 Avril 2019 portant proposition d'attribution de Marché;

DÉCIDE :

Article 1 : Le Marché relatif à la maintenance de l'éclairage de l'usine et des accès de la SONARA, objet de l'Appel d'Offres n° 056.18 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 du 12/02/2019, est attribué à l'entreprise dénommée **NEW DESIGN BUILTSHINE**, B.P. 30320 Yaoundé, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA 60.102.000** (soixante millions cent deux mille), et un délai d'exécution de **trente-six (36) mois**;

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout où besoin sera.

Le Directeur Général,

Jean-Paul SIMO NJONOU

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°000021PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/AONO/SIC/CIPM/2019 DU 24 JANVIER 2019 POUR LA RÉHABILITATION DE VINGT (20) LOGEMENTS INDIVIDUELS DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) À ANGALÉ/EBOLOWA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

La Société ci-dessous indiquée a été attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert sus référencié :

Lot Unique	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (F CFA)	Délai
	Réhabilitation de vingt (20) Logements Individuels du patrimoine immobilier de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) à Angalé/Ebolowa.	SOCIETE MEKOUJA SARL BP :3342 YAOUNDE	26 590 961	Trois (03) mois

Le responsable de ladite société ou son mandataire est invité à se présenter à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement de la Lettre-Commande.

YAOUNDE le 25 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BENGONO GABRIEL

COMMUNE DE BEKA

COMMUNIQUE N°02/C/C-BEKA/SG/19PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CBEKA/CDPM-F/2019 DU 04 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BÉKA - WOURO BOUNOU (5,00 KM) : LOT N°1, D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DJALINGO VÉRÉ - AXE PRINCIPAL DE BÉKA (6,00 KM) : LOT N°2 ET D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE BIMBA - KOUBI (5,00 KM): LOT N°3, COMMUNE DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Béka, Maître d'Ouvrage, Informe le public que par Décision N°02 /D/C-BEKA/SG/19 du 24/04/2019 .

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire des Lettres-Commandes relatives à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais suivants :

Allotissement	Référence de l'Appel d'Offres	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Lot n°1	N°02/AONO/CBEKA/CDPM-F/2019 du 04 mars 2019	ZOUSSOUF, B.P. : 493 Garoua, tél. : (+237) 699 206 2021676 443 450.	11 999 531	Deux (02) mois
Lot n°2			23 999 778	Deux (02) mois
Lot n°3			23 999 778	Deux (02) mois

Cette entreprise est invitée à se présenter à l'Hôtel de Ville de Béka, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de ses projets de Lettres-Commandes.

Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

BEKA le 24 Avril 2019

Le MAIRE

BABBA HAMAYERO

COMMUNE DE NGANHA

COMMUNIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngan-Ha, Autorité Contractante, Communique que la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°07/AONO/C.NGANHA/CIPM/2019 du 21 février 2019 relatif aux travaux de construction du Centre Zootechnique et Vétérinaire de Gangassaou dans la Commune de Ngan-Ha, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua sous financement BIP, MINEPIA 2019 est attribuée aux ETS GONGA, BP : 535 Ngaoundéré, Tél. : 679 06 07 08 pour **un montant TTC de 29 999 142 F CFA** avec un délai d'exécution de **Quatre (04) mois**.

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec le Secrétariat Général de la Commune de Ngan-Ha Tél. : 674 64 26 68 dès diffusion du présent communiqué pour la suite de procédure.

NGAOUNDERE le 22 Mars 2019

Le MAIRE

NANA MISSA

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N°33/19/DG/CNPS DU 24 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 12 FEVRIER 2019 POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME DE RAYONNAGE MÉTALLIQUE MOBILE AVEC ÉCLAIRAGE INTÉGRÉ AUX CENTRES DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE MAROUA ET EDÉA EN DEUX (02) LOTS INDÉPENDANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire **BETTERMAN SARL BP : 3654 Yaoundé** est déclaré adjudicataire des Lettres-Commandes relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 006/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 12 février 2019 pour la mise en œuvre d'un système de rayonnage métallique mobile avec éclairage intégré aux Centres de Prévoyance Sociale de Maroua et Edéa en deux (02) lots indépendants, pour un montant de :

- **FCFA HTT 28 519 828 (vingt-huit millions cinq cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit)** et un délai d'exécution de six (06) mois pour le lot 1 ;

- **FCFA HTT 23 304 582 (vingt-trois millions trois cent quatre mille cinq cent quatre-vingt-deux)** et un délai d'exécution de six (06) mois pour le lot 2.

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification des Lettres-Commandes considérées.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 24 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N°000023/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NAR PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES D'OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CRTV/CIPM/19 POUR L'ACQUISITION D'UNITES ENG COMPLETES DE REPORTAGE A LA CRTV, EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 8 DU DECRET N° 2018/355 DU 12 JUIN 2018 FIXANT LES REGLES COMMUNES APPLICABLES AUX MARCHES DES ENTREPRISES PUBLICS, LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE INFORME LES CANDIDATS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 15 MARS 2019 POUR L'ACQUISITION D'UNITES ENG COMPLETES DE REPORTAGE A LA CRTV, EXERCICE 2019, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT **PREVUE LE 16/04/2019** EST **REPORTEE AU 16/05/2019**.

LE PRESENT COMMUNIQUE PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 11 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE NGANHA

COMMUNIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngan-Ha, Autorité Contractante, Communique que les Lettre-Commandes objet de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°06/AONO/C.NGANHA/CIPM/2019 du 21 février 2019** relatif aux travaux de construction de blocs boutiques dans certaines communautés dans la Commune de Ngan-Ha (Lot 1 et Lot 2), Département de la Vina, Région de l'Adamaoua sous financement BIP, MINDDEVEL 2019 sont attribuées ainsi qu'il suit :

N°	PROJETS ET LOCALITE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (F CFA)	DELAI D'EXECUTION
1	Construction d'un bloc de dix (10) boutiques au marché de Nom-Kandi dans la Commune de Ngan-Ha (Lot 1)	ETS ABDOURAMAN, BP : 322 Ndéré, Tél. 699 00 06 22	39 999 700	04 mois
2	Construction d'un bloc de quatre (04) boutiques au parc de stationnement de Massackbatt dans la Commune de Ngan-Ha (Lot 2)	ETS ABDOURAMAN, BP ; 322 Ndéré, Tél. 699 00 06 22	10 000 000	04 mois

Lesdites entreprises sont invitées à prendre attache avec le Secrétariat Général de la Commune de Ngan-Ha Tél. : 674 64 26 68 dès diffusion du présent communiqué pour la suite de procédure.

NGAOUNDERE le 22 Mars 2019

Le MAIRE

NANA MISSA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°021/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2019 DU 25 MARS 2019 RELATIF A LA MISE A DISPOSITION DES COMMODITES DE LA 133EME FETE INTERNATIONALE DU TRAVAIL 1ER MAI 2019 FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°012/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 du 24/04/2019, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en jours)
Unique	ETS DJIOKENG NZANGUE B.P. : 7424 Douala, Tél. : (237) 699 21 52 76 / 677 74 68 27	39 990 488	21

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Sous -Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 24 Avril 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°000021PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/AONO/SIC/CIPM/2019 DU 24 JANVIER 2019 POUR LA RÉHABILITATION DE VINGT (20) LOGEMENTS INDIVIDUELS DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) À ANGALÉ/EBOLOWA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

La Société ci-dessous indiquée a été attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert sus référencié :

Lot Unique	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (F CFA)	Délai
	Réhabilitation de vingt (20) Logements Individuels du patrimoine immobilier de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) à Angalé/Ebolowa.	SOCIETE MEKOUJA SARL BP :3342 YAOUNDE	26 590 961	Trois (03) mois

Le responsable de ladite société ou son mandataire est invité à se présenter à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement de la Lettre-Commande.

YAOUNDE le 25 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BENGONO GABRIEL

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°009/AMI/SIC/2019 DU 13 FÉVRIER 2019 PORTANT SÉLECTION D'UN CABINET POUR LA MISE À JOUR DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES, DES FICHES DE POSTES ET DU MANUEL DE PROCÉDURES DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

Les Cabinets ci-dessous indiqués ont été retenus dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°d'ordre	Cabinet	Boîte Postale	Ville
1	UNIVERSAL CONSULTING	1 905	Douala
2	DELOITTE & TOUCHE AFRIQUE CENTRALE SARL	5 393	Douala

Les Cabinets n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 23 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BENGONO GABRIEL

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°021/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2019 DU 25 MARS 2019 RELATIF A LA MISE A DISPOSITION DES COMMODITES DE LA 133EME FETE INTERNATIONALE DU TRAVAIL 1ER MAI 2019 FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°012/D/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 du 24/04/2019, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en jours)
Unique	ETS DJIOKENG NZANGUE B.P. : 7424 Douala, Tél. : (237) 699 21 52 76 / 677 74 68 27	39 990 488	21

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Sous -Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 24 Avril 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

DECISION N° 0014/DG/SIC/2019 DU 25 APR 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°005/AONO/SIC/CIPM/2019 DU 24 JANVIER 2019 POUR LA RÉHABILITATION DE VINGT (20) LOGEMENTS INDIVIDUELS DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) À ANGALÉ/EBOLWA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;

Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;

Vu la Résolution n° 0261/CA/SIC/2006 du 24 janvier 2006 du Conseil d'Administration portant élection du Président du Conseil d'Administration ;

Vu la Résolution n° 0011/CA/SIC/2012 du 12 Mars 2012 du Conseil d'Administration portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ;

Vu la Résolution n°029/CA/SIC/2018 du 31 juillet 2018, Modifiant et Complétant le Régime Général des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/CIPM/SIC/2019 du 24 Janvier 2019 pour la réhabilitation de vingt (20) Logements Individuels du patrimoine immobilier de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) à Angalé/Ebolowa.

DECIDE :

Article 1^{er} : la Société ci-dessous indiquée est attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/CIPM/SIC/2019 du 24 Janvier 2019 pour la réhabilitation de vingt (20) Logements Individuels du patrimoine immobilier de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) à Angalé/Ebolowa, selon l'allotissement suivant :

Lot Unique	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (F CFA)	Délai
	Réhabilitation de vingt (20) Logements Individuels du patrimoine immobilier de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) à Angalé/Ebolowa.	SOCIETE MEKOUJA SARL BP :3342 YAOUNDE	26 590 961	Trois (03) mois

Article 2 : Le Responsable de ladite société ou son mandataire est invité à se présenter à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement de la Lettre-Commande.

YAOUNDE le 25 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BENGONO GABRIEL

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

DECISION N° 478/19/DG/CNPS DU 24 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 12 FÉVRIER 2019 POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME DE RAYONNAGE MÉTALLIQUE MOBILE AVEC ÉCLAIRAGE INTÉGRÉ AUX CENTRES DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE MAROUA ET EDÉA EN DEUX (02) LOTS INDÉPENDANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU** le Traité instituant une Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n° 95/136 du 24 juillet 1995 ;
- VU** le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Décret n° 99/235 du 04 octobre 1999 portant nomination du Directeur Général Adjoint de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ; Le Décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** la Résolution n° 045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics;
- VU** l'Avis d'Appel d'Offres n° 006/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 12 février 2019 à la mise en œuvre d'un système de rayonnage métallique mobile avec éclairage intégré aux Centres de Prévoyance Sociale de Maroua et Edéa en deux (02) lots indépendants;
- VU** le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 27 mars 2019.

DECIDE :

Article 1^{er}. – L'Entreprise **BETTERMAN SARL BP : 3654 Yaoundé** est déclarée adjudicataire des Lettres-Commandes relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 006/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 12 février 2019 pour la mise en œuvre d'un système de rayonnage métallique mobile avec éclairage intégré aux Centres de Prévoyance Sociale de Maroua et Edéa en deux (02) lots indépendants, dans un délai d'exécution de six (06) mois pour chaque lot.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 12/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN N° 002/DC/CUD/CIPM/201 DU 25 MARS 2019 RELATIF A LA MISE A DISPOSITION DES COMMODITES DE LA 133EME FETE INTERNATIONALE DU TRAVAIL 1ER MAI 2019 (CUD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n°01/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019 ;

Considérant le Dossier de consultation n° 002/DC/CUD/CIPM/2019 du 25 Mars 2019 relatif à la mise à disposition des commodités de la 133eme fête internationale du travail 1er mai 2019 ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 17 Avril 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution **N°016/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2019** du 17 Avril 2019 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise **DJIOKENG NZANGUE**, B.P. : 7424 Douala, Tél. : (237) 699 21 52 76 / 677 74 68 27 est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	ETS DJIOKENG NZANGUE B.P. : 7424 Douala, Tél. : (237) 699 21 52 76 / 677 74 68 27	Trente neuf millions neuf cent quatre vingt dix mille quatre cent quatre vingt huit (39 990 488)	21

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE NSEM

DECISION MUNICIPALE N°007 /DM/C-NSEM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/P/C-NSEM/SG/2018 DU 01 NOVEMBRE 2018, RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU SCANWATER ET RACCORDEMENT DU ETIC DE NSEM DANS LA COMMUNE DE NSEM, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NSEM, AUTORITE CONTACTANTE ;

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2001 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2012/014 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 portant règles communes applicables aux marchés des Entreprises Publiques ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 Portant Code des Marchés Publics

Vu l'Arrêté N°000036/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire dans la Commune de NSEM.

Vu La Circulaire n°004/CAB/PM du 30 Décembre 2004 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019

Vu La Demande de Cotation N°01/DC/P/C-NSEM/SG/2018 du 01 Novembre 2018, pour les travaux de réhabilitation du réseau SCANWATER et raccordement du CETIC de Nsem dans la Commune de Nsem ;

Vu la lettre n°30/LT/MINMAP/DRMAP-CE/DDMAP-HS/CDPM/SEC du 21 Janvier 2019, d'objet la proposition d'attribution de la DC N°01

Vu la Lettre n°000078/19/MINEPAT/SG/PNDP/CNC/CRC-CE/CPTR/RRSE/CCI/ACCIJ du 22 Février 2019, d'objet la non objection pour l'attribution de la Demande de Cotation n°01/DC/P/C-NSEM/SG/2018 du 01 Novembre 2018, relative à la réhabilitation du réseau SCANWATER et raccordement au CETIC de Nsem dans la Commune de Nsem, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre ;

Vu le budget approuvé de la Commune de NSEM pour l'exercice 2019 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1 : L'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la Demande de Cotation N°01/DC/P/C-NSEM/SG/2018 du 01 Novembre 2018, pour les travaux de réhabilitation du réseau SCANWATER et raccordement au CETIC de Nsem, dans la Commune de Nsem, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre, suivant le tableau ci-après :

N°	Soumissionnaire	Coût du projet (en FCFA)	Montant TTC de L'attributaire (en FCFA)	Lieu d'exécution	Délai d'exécution	Observations
01	ETS NDONG AND SON'S	33.000.000	33.000.000	NSEM	NSEM le 11 Mars 2019 120 jours Qualifié	Le MAIRE

DONA BENJAMIN

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 15 MARS 2019 RELATIF A L'ACQUISITION DE DOUZE (12) STATIONS DE MONTAGE A LA CAMEROON RADIO TELEVISION, EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Critères éliminatoires Les critères éliminatoires concernant notamment : -Absence de l'une des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis; -Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; -Non-respect de la quantité des équipements ; -Note technique inférieure à 80/100 ; -Non-respect des caractéristiques techniques des équipements. Critères Essentiels Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur: -Présentation générale de l'offre ; -Références professionnelles du soumissionnaire (indiquer les prestations similaires déjà effectuées, avec documents justificatifs à l'appui : première et dernière page des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations, bon de livraison) ; -Respect des spécifications techniques des équipements ; -Normes de fabrication de la fourniture (Union Européenne, Japon, USA ou Canada) ; -Disponibilité des pièces de rechange ; -Garantie et service après-vente ; -Délai de livraison.

1 Critères d'évaluation

Lire plutôt

critères éliminatoires

- Absence de l'une des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Non-respect des caractéristiques techniques des équipements ;
- Note technique inférieure à 80/100.

Critères Essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur:

- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles du soumissionnaire (indiquer les prestations similaires déjà effectuées, avec documents justificatifs à l'appui : première et dernière page des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations, bon de livraison) ;
- Normes de fabrication de la fourniture (Union Européenne, Japon, USA ou Canada) ;
- Disponibilité des pièces de rechange ;
- Garantie et service après-vente ;
- Délai de livraison.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert de la Commission nationale Anti-corruption suivant 1517.

Document No.1 : Invitation to Tender

13.Evaluation criteria

13.1 Disqualifying criteria

Disqualifying criteria shall include the following:

- Lack of one of the administrative documents 48 hours after the opening of bids;
- Misrepresentation or falsified documents ;
- The lack of the bid bond ;
- No respect of equipment quantity;
- Technical rating lower than 80/100;

13.2 Essential criteria

The evaluation method shall be binary and the minimal acceptable rating shall be 80 % of all essential criteria considered. These criteria shall involve:

- General presentation of the bid;
- Professional references of the bidder (indicate similar services already provided, with supporting documents: first and last pages of the contracts with the reports certifying the proper provision of services, delivery form);
- Supply manufacturing standards (European Union, Japan, USA or Canada);
- Availability of spare parts;
- Guarantee and after-sales service;
- Delivery Deadline.

NB. : In case of any act of corruption, please call the following toll free number of the national Anti-Corruption Commission : 1517.

2	Autres
	Au lieu de ... PIECE N° 2 <u>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES</u> <u>Article 39: Publication des résultats d'attribution du Marché et recours</u> 39.1. Le Maître d'ouvrage communique à tout soumissionnaire ou administration concernée, sur requête à lui adressée dans un délai maximal de cinq (05) jours après la publication des résultats d'attribution, le rapport de l'observateur indépendant ainsi que le procès-verbal de la séance d'attribution du marché y relatif auquel est annexé le rapport d'analyse des offres. 39.2. Le Maître d'Ouvrage est tenu de communiquer les motifs de rejet des offres des soumissionnaires concernés qui en font la demande. 39.3. Après la publication du résultat de l'attribution, les offres non retirées dans un délai maximal de quinze (15) jours seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics. 39.4. En cas de recours, il doit être adressé à l'autorité chargée des marchés publics, avec copies à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics, au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué et au Président de la Commission. Il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la publication des résultats
	Lire plutot PIECE N° 2 <u>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES</u> <u>Article 39: Droit de modification des quantités lors de l'attribution du Marché</u> Le Maître d'Ouvrage, lors de l'attribution du Marché, se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer, d'un pourcentage ne dépassant pas 15 %, la quantité des fournitures et des services initialement spécifiée dans le Bordereau des quantités, sans changement de prix unitaires ou d'autres termes et conditions. LA SUITE DANS LE FICHER JOINT

YAOUNDE le 24 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CRTV/CIPM/19 DU 14 MARS 2019 RELATIF A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE DIFFUSION A LA CAMEROON RADIO TELEVISION, EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

Pièce n°1 : Avis d'Appel d'Offres

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

Document No.1 : Invitation to Tender

NB.: For any act of corruption, please call or send an SMS to MINMAP on the following numbers: 673 20 57 25/699 37 07 48

PIECE N° 2**REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES****Article 4 : Candidats admis à concourir**

L'appel d'offres s'adresse à tous les fournisseurs, sous réserve des dispositions ci-après :

1. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être un pays éligible, conformément à la convention de financement.
2. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas passer trouver en situation de conflit d'intérêt ;

Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

Article 39: Publication des résultats d'attribution du Marché et recours

39.1. Le Maître d'ouvrage communique à tout soumissionnaire ou administration concernée, sur requête à lui adressée dans un délai maximal de cinq (05) jours après la publication des résultats d'attribution, le rapport de l'observateur indépendant ainsi que le procès-verbal de la séance d'attribution du marché y relatif auquel est annexé le rapport d'analyse des offres.

39.2. Le Maître d'Ouvrage est tenu de communiquer les motifs de rejet des offres des soumissionnaires concernés qui en font la demande.

39.3. Après la publication du résultat de l'attribution, les offres non retirées dans un délai maximal de quinze (15) jours seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

39.4. En cas de recours, il doit être adressé à l'autorité chargée des marchés publics, avec copies à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics, au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué et au Président de la Commission. Il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la publication des

résultats

1 Autres

Lire plutot

Pièce n°1 : Avis d'Appel d'Offres

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert de la Commission nationale Anti-corruption suivant 1517.

Document No.1 : Invitation to Tender

NB. : In case of any act of corruption, please call the following toll free number of the national Anti-Corruption Commission : 1517.

PIECE N° 2

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.1. Si l'Appel d'Offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'Appel d'Offres s'adresse à tous les fournisseurs, sous réserve des dispositions ci-après :

1. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.
2. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt:

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.

iii. le maître d'ouvrage possède des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics.

1. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
2. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

Article 39: Droit de modification des quantités lors de l'attribution du Marché

Le Maître d'Ouvrage, lors de l'attribution du Marché, se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer, d'un pourcentage ne dépassant pas 15 %, la quantité des fournitures et des services initialement spécifiée dans le Bordereau des quantités, sans changement de prix unitaires ou d'autres termes et conditions.

LA SUITE DANS LE FICHIER JOINT

YAOUNDE le 24 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

CENTRE NATIONAL DE RÉHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

ADDITIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNRPH/DG/CIPM/ 2019 DU 05/04/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU GROUPE ELECTROGENE POUR L'ALIMENTATION DES EQUIPEMENTS DE PHYSIOTHERAPIE AU CENTRE NATIONAL DE REHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPEES CARDINAL PAUL EMILE LEGER (CNRPH) FINANCEMENT: CONTRAT PLAN ETAT DU CAMEROUN/CNRPH -EXERCICE : 2019 IMPUTATION BUDGÉTAIRE : CHAPITRE 93

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un(01) original et six(06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service du Budget et du Matériel du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) Tél : 222 317 929/699 200 937 au plus tard le 29/04/2019 à 12 heures, déposée et enregistrée dans le registre des offres. Elle devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNRPH/DG/CIPM/ 2019 du 05/04/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU GROUPE ELECTROGENE POUR L'ALIMENTATION DES EQUIPEMENTS DE PHYSIOTHERAPIE AU CENTRE NATIONAL DE REHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPEES CARDINAL PAUL EMILE LEGER (CNRPH) Financement: CONTRAT PLAN ETAT DU CAMEROUN/CNRPH -EXERCICE : 2019 Imputation budgétaire : CHAPITRE 93 « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutôt Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un(01) original et six(06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service du Budget et du Matériel du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) Tél : 222 317 929/699 200 937 au plus tard le 03/05/2019 à 12 heures, déposée et enregistrée dans le registre des offres.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres administratives et financières aura lieu le 29/04/2019 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER à la Salle de Conférence de ladite institution. Seuls les Soumissionnaires ou leur représentant dûment mandaté par lettre écrite peuvent assister à cette séance d'ouverture et ayant une parfaite connaissance du Dossier.
	Lire plutôt L'ouverture des Offres Administratives et Financières aura lieu le 03/05/2019 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER à la Salle de Conférence de ladite institution. Seuls les Soumissionnaires ou leur représentant dûment mandaté par lettre écrite peuvent assister à cette séance d'ouverture et ayant une parfaite connaissance du Dossier.

3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot II- SPECIFICITES TECHNIQUES DES FOURNITURES -CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRE -CADRE DU DETAIL ESTIMATIF DANS LE FICHIER JOINT

YAOUNDE le 25 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MANGA ALEXANDRE

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 002/AOIO/CRTV/CIPM/19 DU 15 MARS 2019 RELATIF A LA TRANSMISSION EN BANDE C ET DIFFUSION EN BANDE KU DES PROGRAMMES TV ET RADIO DE LA CRTV EN CLAIR SUR SATELLITE, EXERCICES 2019-2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières se fera par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV le 07 mai 2019 à 11 heures, dans ses bureaux au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques se fera par la commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV le 07 mai 2019 à 11 heures, dans ses bureaux au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II. L'ouverture des offres financières se fera ultérieurement.

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires concernent notamment :

- Les critères éliminatoires communs à tous les lots :

- Absence d'une des pièces administratives exigées par le DAO 48h après l'ouverture des plis;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des documents;
- Note technique inférieure à quatre-vingt points sur cent (80/100);
- Durée de vie du satellite inférieure à trois (03) ans ;
- Zone de couverture non conforme.

- Les critères éliminatoires spécifiques à chacun des lots

Lot 1 :

- Capacité satellite non conforme à 5,1 MHz en bande C ;
- Capacité préemptible (capacité qu'on peut céder).

Lot 2 :

- La non diffusion dans le même bouquet en DTH dans la bande KU des chaînes CRTV Premium (CRTV TV et Radio Poste National) ; CRTV NEWS et CRTV SPORT ;
- Capacité satellite inférieure à 2 Mbps/MPEG-4 en bande KU pour chaque chaîne.

Critères essentiels

- Les critères essentiels communs à tous les lots sont :

- La présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles du soumissionnaire au cours des cinq dernières années ;
- Assistance technique : le prestataire fournira toutes les informations sur l'assistance technique notamment les procédures utilisées et la disponibilité du service ;
- Durée d'exécution.

- Les critères essentiels spécifiques à chacun des lots concernent :

Lot 1 :

- Flotte du satellite ;
- Conformité aux prescriptions techniques; il s'agit de fournir une documentation technique sur les performances du satellite et particulièrement les précisions sur les points suivants :

- La polarisation en montée (circulaire droite de préférence) et en descente (circulaire gauche de préférence) du signal mis en œuvre dans le cadre de cette prestation ;
- Les applications déployées sur le satellite proposé ;
- La pire du satellite et la taille minimum des antennes dans la zone de couverture susceptibles de recevoir le signal multiplex des programmes de la CRTV ;
- Les fréquences montantes ou descendantes doivent être déterminées de commun accord avec le Maître d'Ouvrage de manière à éviter les interférences au Cameroun.

Lot 2 :

- Flotte du satellite ;
- Conformité aux prescriptions techniques; il s'agit de fournir une documentation technique sur les performances du satellite et particulièrement les points suivants :

- La polarisation en montée et en descente du signal à mettre en œuvre dans le cadre de cette prestation ;
- Les applications déployées en pourcentage sur le satellite proposé ;
- Classement des chaînes CRTV dans le bouquet ;
- La pire du satellite et la taille minimum des antennes dans la zone de couverture susceptibles de recevoir le signal multiplex contenant les programmes de la CRTV.

2 Critères d'évaluation**Lire plutôt****Critères essentiels**

- Les critères essentiels communs à tous les lots sont :

- La présentation générale de l'offre (03 points);
- Références professionnelles du soumissionnaire au cours des cinq dernières années (10 points) ;
- Assistance technique : le prestataire fournira toutes les informations sur l'assistance technique notamment les procédures utilisées et la disponibilité du service (08 points) ;
- Délai d'exécution (04 points).

- Les critères essentiels spécifiques à chacun des lots concernent :

Lot 1 :

- Flotte du satellite (15 points) ;
- Conformité aux prescriptions techniques (60 points) ; il s'agit de fournir une documentation technique sur les performances du satellite et particulièrement les précisions sur les points suivants :
 - La polarisation en montée (circulaire droite de préférence) et en descente (circulaire gauche de préférence) du signal mis en œuvre dans le cadre de cette prestation ;
 - Les applications déployées sur le satellite proposé ;
 - La puissance du satellite et la taille minimum des antennes dans la zone de couverture susceptibles de recevoir le signal multiplex des programmes de la CRTV ;
 - Les fréquences montantes ou descendantes doivent être déterminées d'un commun accord avec le Maître d'Ouvrage de manière à éviter les interférences au Cameroun.

Lot 2 :

- Flotte du satellite (10 points) ;
- Conformité aux prescriptions techniques (65 points) ; il s'agit de fournir une documentation technique sur les performances du satellite et particulièrement les points suivants :
 - La polarisation en montée et en descente du signal à mettre en œuvre dans le cadre de cette prestation ;
 - Les applications déployées en pourcentage sur le satellite proposé ;
 - Classement des chaînes CRTV dans le bouquet ;
 - La puissance du satellite et la taille minimum des antennes dans la zone de couverture susceptibles de recevoir le signal multiplex contenant les programmes de la CRTV.

15. Méthode de sélection de l'attributaire

Le soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert de la Commission nationale Anti-corruption suivant 1517.

3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot LA SUITE DANS LE FICHER JOINT

YAOUNDE le 24 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 15 MARS 2019
RELATIF A L'ACQUISITION D'UNITES ENG COMPLETES DE REPORTAGE A LA CAMEROON RADIO
TELEVISION, EXERCICE 2019.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Critères éliminatoires Les critères éliminatoires concernant notamment : -Absence de l'une des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis; -Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; -Non-respect de la quantité des équipements ; -Note technique inférieure à 80/100 ; -Non-respect des caractéristiques techniques des équipements. Critères Essentiels Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur: -Présentation générale de l'offre ; -Références professionnelles du soumissionnaire (indiquer les prestations similaires déjà effectuées, avec documents justificatifs à l'appui: première et dernière page des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations, bon de livraison) ; -Respect des spécifications techniques des équipements ; -Normes de fabrication de la fourniture (Union Européenne, Japon, USA ou Canada) ; -Disponibilité des pièces de rechange ; -Garantie et service après-vente ; -Délai de livraison.

1 Critères d'évaluation

Lire plutot

Critères d'évaluation

14.1 critères éliminatoires

- Absence de l'une des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Non-respect des caractéristiques techniques des équipements ;
- Note technique inférieure à 80/100.

14.2 Critères Essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur:

- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles du soumissionnaire (indiquer les prestations similaires déjà effectuées, avec documents justificatifs à l'appui: première et dernière page des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations, bon de livraison) ;
- Normes de fabrication de la fourniture (Union Européenne, Japon, USA ou Canada) ;
- Disponibilité des pièces de rechange ;
- Garantie et service après-vente ;
- Délai de livraison

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert de la Commission nationale Anti-corruption suivant 1517.

Document No.1 : Invitation to Tender

14. Evaluation criteria

14.1 Disqualifying criteria

Disqualifying criteria shall include the following:

- Lack of one of the administrative documents 48 hours after the opening of bids;
- Misrepresentation or falsified documents ;
- The lack of the bid bond ;
- Technical rating lower than 80/100 ;
- No compliance with the technical features of the equipment.

14.2 Essential criteria

The evaluation method shall be binary and the minimal acceptable rating shall be 80 % of all essential criteria considered. These criteria shall involve:

- General presentation of the bid;
- Professional references of the bidder (indicate similar services already provided, with supporting documents: first and last pages of the contracts with the reports certifying the proper provision of services, delivery form);
- Supply manufacturing standards (European Union, Japan, USA or Canada);
- Availability of spare parts;
- Guarantee and after-sales service;
- Delivery Deadline.

NB. : In case of any act of corruption, please call the following toll free number of the national Anti-Corruption Commission : 1517.

2 Autres

Au lieu de ...

PIECE N° 2**REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES****Article 39: Publication des résultats d'attribution du Marché et recours**

39.1. Le Maître d'ouvrage communique à tout soumissionnaire ou administration concernée, sur requête à lui adressée dans un délai maximal de cinq (05) jours après la publication des résultats d'attribution, le rapport de l'observateur indépendant ainsi que le procès-verbal de la séance d'attribution du marché y relatif auquel est annexé le rapport d'analyse des offres.

39.2. Le Maître d'Ouvrage est tenu de communiquer les motifs de rejet des offres des soumissionnaires concernés qui en font la demande.

39.3. Après la publication du résultat de l'attribution, les offres non retirées dans un délai maximal de quinze (15) jours seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

39.4. En cas de recours, il doit être adressé à l'autorité chargée des marchés publics, avec copies à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics, au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué et au Président de la Commission. Il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la publication des résultats

PIECE N°3**REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES****4.2 Critères****B/ Critères Essentiels**

Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum, acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris

en compte. Ces critères porteront sur:

- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles du soumissionnaire (indiquer les prestations similaires déjà effectuées, avec documents justificatifs à l'appui: première et dernière page des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations, bon de livraison) ;
- Respect des spécifications techniques des équipements ;
- Normes de fabrication de la fourniture (Union Européenne, Japon, USA ou Canada) ;
- Disponibilité des pièces de rechange ;
- Garantie et service après-vente ;

- Délai de livraison.

2 Autres

Lire plutot

PIECE N° 2

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES

Article 39: Droit de modification des quantités lors de l'attribution du Marché

Le Maître d'Ouvrage, lors de l'attribution du Marché, se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer, d'un pourcentage ne dépassant pas 15 %, la quantité des fournitures et des services initialement spécifiée dans le Bordereau des quantités, sans changement de prix unitaires ou d'autres termes et conditions.

PIECE N°3

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

4.2 Critères

B/ Critères Essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum, acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris

en compte. Ces critères porteront sur:

- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles du soumissionnaire (indiquer les prestations similaires déjà effectuées, avec documents justificatifs à l'appui: première et dernière page des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations, bon de livraison) ;
- Normes de fabrication de la fourniture (Union Européenne, Japon, USA ou Canada) ;
- Disponibilité des pièces de rechange ;
- Garantie et service après-vente ;
- Délai de livraison.

LA SUITE DANS LE FICHER JOINT

YAOUNDE le 24 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE BAMENDA 3E

ADDENDUM WITH REFERENCE TO THE LETTER NO 001/RQ/MINMAP/ BLLLCTB/2019 FROM ARMP TO THE MAYOR BAMENDA III COUNCIL ONTHE 23RD APRIL 2019,I HEARBY POSTPONE THE OPENING OF THE BIDS TO THE 2ND OF MAY 2019 AT THE SAME TIME.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Bids will be opened on the 22/04/2019 at 11 Am or their mandated by the Bamenda HI Council Tender's Board, in the presence of the bidders or representatives with full knowledge of the files if they so desire. The bids will be evaluated inclusively of value added tax (VAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.
	Lire plutot 2nd of May 2019

BAMENDA le 23 Avril 2019

Le MAYOR

FONGU CLETUS

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

ADDITIF N°007/A/J09/SAEF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AAONO/P-CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT D'ENDOM, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU : CES D'EYEK. LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (AUTORITÉ CONTRACTANTE), INFORME TOUS LES CANDIDATS INTÉRESSÉS PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT CI-DESSUS RÉFÉRENCÉS, QUE D'IMPORTANTES MODIFICATIONS ONT ÉTÉ APPORTÉES AUDIT AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NOTAMMENT :- LA DÉVOLUTION DES ATTRIBUTIONS DU MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ (MOD) ;- CONSTITUTION DES PIÈCES ADMINISTRATIVES DANS LE RPAO ;- LA GRILLE D'ÉVALUATION.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A

1 Autres

Lire plutot

LIRE PLUTOT :

Maitre d'Ouvrage : Directeur du CES d'EYEK.

13.1	1.	I. <u>Enveloppe A-Volume1.: Dossier administratif</u>
		Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :
		1) La déclaration d'intention à soumissionner (suivant modèle joint) ;
		2) L'accord du groupement le cas échéant ;
		3) Le pouvoir de signature, le cas échéant ;
		4) Attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance (ou par la Chambre de Commerce et de l'Industrie) du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois ;
		5) Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier agréée par le MINFI ;
		6) Quittance d'achat du DAO ;
		7) Caution de soumission provisoire est d'un montant de quatre cent quarante mille (440 000) francs CFA émise par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le MINFI (suivant modèle joint) ;
		8) Attestation de non redevance datant de moins de trois (03) mois ;
		9) Attestation pour soumission signée du Directeur Général de la CNPS datant de moins de trois (03) mois ;
		10) Attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
		11) Attestation de visite du site accompagnée des photos, signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
		12) Attestation signée par le soumissionnaire et par laquelle il certifie avoir lu et accepté sans réserves les Cahiers de charges du DAO (CCAP, CCTP) ;
		13) Carte du contribuable
		14) En cas de groupement, chaque membre doit présenter un dossier administratif complet, les pièces 5,6,7,9,11 et 12 étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.
		<u>N.B : les pièces administratives doivent être certifiées par les responsables des services émetteurs et datées de moins de trois (3) mois.</u>

NB : le lieu de dépôt des Offres est bel et bien : **Préfecture d'Akonolinga** (Service des Affaires Economiques et Financières). Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (**Autorité Contractante**), informe également à tous les candidats intéressés par l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus référencés, que la date et l'heure de dépôt et d'ouverture des offres, sont maintenues **aux mêmes dates et heures.**

AKONOLINGA le 23 Avril 2019

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

ADDITIF N°006/A/J09/SAEF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 02 AVRIL 2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE KOUNDOU-EBOLAKOUNOU-EFOGO-KOUNDESSONG-MENGUEME SSI DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MENGANG ET D'AKONOLINGA DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 12ML DE PORTÉE SUR LA RIVIÈRE ABASSA LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 6ML DE PORTÉE SUR LA RIVIÈRE EVA'ALE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (AUTORITÉ CONTRACTANTE), INFORME TOUS LES CANDIDATS INTÉRESSÉS PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT CI-DESSUS RÉFÉRENCÉS, QUE D'IMPORTANTES MODIFICATIONS ONT ÉTÉ APPORTÉES AUDIT AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NOTAMMENT :- LA DÉVOLUTION DES ATTRIBUTIONS DU MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ (MOD) ;- CONSTITUTION DES PIÈCES ADMINISTRATIVES DANS LE RPAO ;- ENVELOPPE B – VOLUME 2. : OFFRE TECHNIQUE ;- LA GRILLE D'ÉVALUATION.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... n/a

1 Autres

Lire plutot

LIRE PLUTOT :

Maitre d'Ouvrage : Délégué Départemental des Travaux Publics du Nyong et Mfoumou.

LIRE PLUTOT :

13.1	1. I. <u>Enveloppe A-Volume1.: Dossier administratif</u> Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes : 1) La déclaration d'intention à soumissionner (suivant modèle joint) ; 2) L'accord du groupement le cas échéant ; 3) Le pouvoir de signature, le cas échéant ; 4) Attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance (ou par la Chambre de Commerce et de l'Industrie) du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois ; 5) Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier agrée par le MINFI ; 6) Quittance d'achat du DAO ; 7) Caution de soumission provisoire est d'un montant d'un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA pour le Lot 1 et huit cent mille (800 000) francs CFA pour le Lot 2, émise par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le MINFI (suivant modèle joint) ; 8) Attestation de non redevance datant de moins de trois (03) mois ; 9) Attestation pour soumission signée du Directeur Général de la CNPS datant de moins de trois (03) mois ; 10) Attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ; 11) Attestation de visite du site accompagnée des photos, signée sur l'honneur par le soumissionnaire ; 12) Attestation signée par le soumissionnaire et par laquelle il certifie avoir lu et accepté sans réserves les Cahiers de charges du DAO (CCAP, CCTP) ; 13) Carte du contribuable 14) En cas de groupement, chaque membre doit présenter un dossier administratif complet, les pièces 5,6,7,9,11 et 12 étant uniquement présentées par le mandataire du groupement. <u>N.B : les pièces administratives doivent être certifiées par les responsables des services émetteurs et datées de moins de trois (3) mois.</u>
------	---

1. II. Enveloppe B – Volume 2 : Offre Technique

Le Dossier Technique contiendra, les pièces ci-après :

A) Pour le personnel d'encadrement

- Liste du personnel,
- C.V signés et datés des intervenants accompagnés des copies certifiées conformes des diplômes
- Attestations de l'ONIGC pour les Ingénieurs de Génie civil ou pour les ingénieurs de Travaux de 5 ans d'expérience.
- Photocopie certifiée conforme de la CNI

Le personnel minimum exigé au soumissionnaire est le suivant :

- Un Conducteur de travaux, Ingénieur des Travaux de Génie Civil, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience des travaux routiers et des ouvrages d'art.
- Un chef chantier, Technicien Supérieur en Génie Civil, ayant au moins cinq (05) années d'expérience des travaux routiers et des ouvrages d'art ;
- Un responsable administratif et financier, Baccalauréat ou équivalence en gestion et comptabilité, ayant au moins cinq (05) années d'expérience dans la gestion ;

Tous ces personnels d'encadrement doivent lire, écrire et parler parfaitement au moins une des langues officielles du Cameroun. La Commission Départementale de Passation des Marchés se réserve le droit de procéder à la vérification des diplômes et des diplômes proposés.

NB : Seuls les CV signés et datés feront foi, de même que les copies de diplômes certifiées par le soumissionnaire.

Le personnel technique présenté dans l'offre devra produire, chacun en ce qui le concerne, une attestation de qualification datée.

B) Pour les références du soumissionnaire

- Trois (03) références du soumissionnaire dans le domaine de la construction des ouvrages d'art de plus de 500 millions de FCFA, datées.

C) Moyens techniques et matériel

Le matériel et la logistique à mobiliser par le Cocontractant sont :

- Une pelle chargeuse ;
- Un camion benne ;
- Un Compacteur à pneu ou à jante lisse ;

- Un véhicule de liaison Pick-up 4x4.

Pour tout ce matériel, le soumissionnaire devra fournir les cartes grises.

D) Méthodologie

- Une note descriptive, précisant les méthodes d'exécution proposées par le soumissionnaire conformité de la soumission aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres. Le soumissionnaire établira sa visite des lieux puis précisera notamment les dispositions sur lesquelles il s'engage en matières d'infrastructures, surfaces, constructions en dur ou installations mobiles, équipement, etc.), de laboratoire de chantier, études d'exécution, et des approvisionnements en matériel et matériaux de chantier etc. Il détaillera l'organisation des relations entre le chantier et le siège de l'entreprise ;

- Un calendrier des travaux, précisant le délai global et les délais partiels des principales phases. Le calendrier devra permettre d'apprécier la compatibilité entre les cadences annoncées dans ces programmes et les sous-détails de prix. Ce planning des travaux doit tenir compte du délai maximum des prestations qui est fixé pour **chaque Lot**.

E) Capacité financière

Le soumissionnaire doit joindre une attestation de solvabilité financière d'un montant au moins équivalent à la prévisionnelle du marché, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

LIRE PLUTOT :

NB : Le non-respect d'au moins 70 % des critères essentiels entraîne l'élimination du Soumissionnaire.

N°	Désignation	Exigences
I	Personnel d'encadrement	
1	Un Conducteur des travaux Ingénieur des Travaux de Génie Civil	Ayant au moins cinq (05) ans dans les travaux similaires et une ancienne expérience de moins trois (03) ans au poste de conducteur des travaux
		Attestation de disponibilité + photocopie certifiée et conforme de la CNI + photocopie certifiée conforme du diplôme
2	Chef chantier Technicien Supérieur de Génie Civil ou BTS en Génie Civil	Possédant au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine des travaux routiers et des ouvrages d'art.
		Attestation de disponibilité + photocopie certifiée et conforme de la CNI + photocopie certifiée conforme du diplôme

3	Responsable Administratif et Financier Baccalauréat ou équivalence en gestion et comptabilité	Possédant au moins deux (02) années d'expérience dans le domaine de la gestion et de la comptabilité.
		Attestation de disponibilité + photocopie certifiée et conforme de la CNI + photocopie certifiée conforme du diplôme
<u>TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Personnel d'encadrement » sur 6 oui</u>		
II	Références techniques	
1	Trois références du soumissionnaire dans les travaux de construction d'ouvrages d'art supérieur ou égale à 75 000 000 F CFA durant les cinq (05) dernières années.	Une (01) référence
		Une (01) référence
		Une (01) référence
<u>TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Références techniques » sur 3 oui</u>		
III	Les moyens techniques et matériels	
1	Un camion benne	En propre ou location
2	Un véhicule de liaison Pick – up 4x4	En propre ou location
3	Pelle chargeuse	En propre ou location
4	Compacteur à pneu ou à jante lisse	En propre ou location
<u>TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Moyens techniques et matériels » sur 6 oui</u>		
IV	Respect des délais d'exécution des projets antérieurs	
1	Respect des délais d'exécution	Respect du délai d'exécution des quatre (4) références suscitées (joindre les <i>Notifications des Ordres de Service de démarrage des prestations</i> et <i>Procès-verbaux des réceptions provisoires antérieures</i>)
NB : Seuls les CV signés et datés feront foi, de même que les copies de diplômes certifiées par les autorités administratives. Les attestations de disponibilité et les photocopies certifiées des CNI devront impérativement être jointes sous peine de non prise en compte.		
<u>TOTAL de oui obtenue dans la rubrique « Délai d'exécution » sur 1 oui</u>		
NB : le lieu de dépôt des Offres est bel et bien : Préfecture d'Akonolinga (Service des Affaires Economiques et Financières).		
TOTAL DE OUI A OBTENIR SUR 16 OUI		
Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (Autorité Contractante), informe également à tous les candidats intéressés par le Marché National Ouvert ci-dessus référencés, que la date et l'heure de dépôt et d'ouverture des offres, sont maintenues aux mêmes dates et heures .		
Le soumissionnaire a-t-il obtenu au moins 70 % des critères essentiels, soit 12 Oui ?		

AKONOLINGA le 18 Avril 2019

Le PRÉFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

COMMUNIQUE N°19-04 / UYI/DIPD/DIEM DU 18 AVRIL 2019 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES N° 19-01/AONO/UYI/CIPM/2017 LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES PAR L'APPEL D'OFFRES N° 19-01/AONO/UYI/CIPM/2019 RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT À L'UYI, QUE LE DAO Y RELATIF EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement à l'Université de Yaoundé I, porte 114, au plus tard le 23/04/2019 à 14 heures et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 19-01 /AONO/UYI/CIPM/2019 DU 28/03/2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT A L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».
	Lire plutôt Mardi 30 Avril 2019 à 14 heures

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps le 23/04/2019 à 15 heures précises dans la Salle des Actes du Rectorat de l'Université de Yaoundé I. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutôt Mardi 30 Avril 2019 à 15 heures

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

14.1 Critères éliminatoires

Une offre sera rejetée si elle ne répond pas aux critères ci-dessous :

- i) Absence de l'une des pièces du dossier administratif ;
- ii) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ;
- iii) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- iv) Absence de prospectus détaillé ;
- v) Avoir obtenu moins de 80% des critères essentiels ;
- vi) Non-conformité à l'un des critères majeurs suivants :

Pour le lot 1 :

- Cylindrée : 1586 cc ;
- Empattement : 2500 mm ;

Pour le lot 2 :

- Cylindrée ? 4 000 cc ;
- Empattement ? 3 900 mm.

14.2 Critères essentiels

Les offres des soumissionnaires seront évaluées suivant les critères ci-après :

		Oui	Non
A	Présentation générale des offres	Oui	Non
B	Caractéristiques techniques du matériel proposé	Oui	Non
C	Service après-vente : Disponibilité des pièces de rechanges, disponibilité des ateliers de réparation...	Oui	Non
D	Référence du soumissionnaire : avoir fait au moins une (01) livraison similaire au cours des trois (03) dernières années	Oui	Non
E	Délai de livraison et garantie	Oui	Non
F	Preuve d'acceptation des conditions du marché CCAP et CST	Oui	Non

Pour être éligible à l'évaluation financière, les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et obtenir au moins **80%** des critères essentiels.

Le détail des spécifications techniques est donné dans le RPAO.

3 Critères d'évaluation

Lire plutôt

Critères éliminatoires

- i) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- ii) Pièce falsifiée ou fausse déclaration;
- iii) Absence de prospectus détaillé ;
- iv) Avoir obtenu moins de 80% des critères essentiels;
- v) Non-conformité à l'un des critères majeurs suivants :

Pour le lot 1 :

- Cylindrée : 1586 cc ;
- Empattement : 2500mm ;

Pour le lot 2 :

- Cylindrée ? 4 000 cc ;
- Empattement ? 3 900mm.

2- Critères essentiels

A	Présentation générale des offres	Oui	Non
B	Caractéristiques techniques du matériel proposé	Oui	Non
C	Service après-vente : Disponibilité des pièces de rechanges, disponibilité des ateliers de réparation...	Oui	Non
D	Référence du soumissionnaire : avoir fait au moins une (01) livraison similaire au cours des trois (03) dernières années	Oui	Non
E	Délai de livraison et garantie	Oui	Non
F	Preuve d'acceptation des conditions du marché CCAP et CST	Oui	Non

4 Autres

Au lieu de ...

N/A

4 Autres**Lire plutot****1- Validité de la Caution de soumission**

Chaque caution de soumission doit avoir une durée de validité de trois (03) mois à compter de la date limite initiale de remise des offres.

1- Résiliation du marché (article 34)Au lieu de :

Le Marché peut être résilié comme prévu à la section III Titre IV du décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004

Lire :

Le marché peut être résilié comme prévu au Titre V, Chapitre I, section II, Sous-section I du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018

YAOUNDE le 18 Avril 2019

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/CUD/CIPM/2019 DU 12 FEVRIER 2019 POUR L'ACHAT DE CONSOMMABLES POUR PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Le devis descriptif et quantitatif des fournitures devra être chiffré hors taxes sur la valeur ajoutée (H/TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et déposé au plus tard le 18/04/2019 à 13 heures précises, heure locale sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée à l'Autorité Contractante avec la mention : « Demande de Cotation » N°001/DC/CUD/CIPM/2019 du 25/03/2019 Relatif à l'achat des consommables pour personnel des Travaux en régie de la Communauté Urbaine de Douala « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
	Lire plutot Le devis descriptif et quantitatif des fournitures devra être chiffré hors taxes sur la valeur ajoutée (H/TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et déposé au plus tard le 24/04/2019 à 13 heures précises, heure locale sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée à l'Autorité Contractante avec la mention : « Demande de Cotation » N°001/DC/CUD/CIPM/2019 du 25/03/2019 Relatif à l'achat des consommables pour personnel des Travaux en régie de la Communauté Urbaine de Douala « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, accompagnées du modèle de soumission timbré et signé, seront déposées contre récépissé à la DIE/SDPMAP de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à BONANJO et dépouillées au plus tard le 18/04/2019 à partir de 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à BONANJO, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres.
	Lire plutot Les offres rédigées en français et/ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, accompagnées du modèle de soumission timbré et signé, seront déposées contre récépissé à la DIE/SDPMAP de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à BONANJO et dépouillées au plus tard le 24/04/2019 à partir de 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à BONANJO, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres.

DOUALA le 24 Avril 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 02 DEMANDE DE PROPOSITION N° 001/DP/CUD/CIPM/2018 DU 31 JANVIER 2019 RELATIF A L'ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES DECHETS SOLIDES DE LA VILLE DE DOUALA LE DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N°02, QUE L'INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUIVANTE EST APPORTÉE : DANS LA RUBRIQUE « FORMULAIRE FIN-2 : RÉSUMÉ DES PRIX », EN PLUS DES MISSIONS 1 À 4, PRENDRE AUSSI EN COMPTE, LA MISSION CI-DESSOUS DANS VOTRE PROPOSITION FINANCIÈRE:

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français, devra être déposée en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies papiers et une (01) copie informatique (01 clé USB pour l'offre technique, et 01 clé USB pour l'offre financière) marqués comme tels, contre récépissé à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 25/04/2019 à 12 heures, heure locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention : DEMANDE DE PROPOSITION N° 001/DP/CUD/CIPM/2018 RELATIVE A L'ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES DECHETS SOLIDES DE LA VILLE DE DOUALA « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français, devra être déposée en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies papiers et une (01) copie informatique (01 clé USB pour l'offre technique, et 01 clé USB pour l'offre financière) marqués comme tels, contre récépissé à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 04/06/2019 à 12 heures, heure locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention : DEMANDE DE PROPOSITION N° 001/DP/CUD/CIPM/2018 RELATIVE A L'ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES DECHETS SOLIDES DE LA VILLE DE DOUALA « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis sera effectuée le 25/04 / 2019 à 13 heures , heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres. N.B. : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des plis sera effectuée le 04/06/2019 à 13 heures , heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres. N.B. : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

3	Autres		
Au lieu de ... N/A			
Lire plutôt			
Mission		Prix HT {Le Consultant doit indiquer le prix offert en co avec l'article 16.4 des Données particulières ; s toute colonne non utilisée}	
EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALESTRATEGIQUE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT DES DECHETS SOLIDES DE DOUALA ET DES IMPACTS CUMULATIFS (EESS)		EURO	FCFA
Validation des Termes de Références			
(1) Rémunération			
(2)Autres dépenses			
Validation du Rapport EESS			
(1) Rémunération			
(2)Autres dépenses			
Prix total Hors Taxes de la proposition financière: {devrait refléter le montant dans le Formulaire FIN-1}			
Renvoi: Les paiements seront effectués dans la (les) monnaie(s) indiquées ci-dessus (Référence à IC 16.4)			

DOUALA le 24 Avril 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

COMMUNIQUE N°001/C/CUED/SG/DEFI/SMPI/2019 PORTANT ADDITIF SUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CUED/CIPM/2019 DU 27 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN COMPACTEUR MANUEL À CYLINDRE À LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés Publics et des Investissements de la Communauté Urbaine d'Edéa au plus tard le 24/04/2019 à 11 heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention : DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CUED/CIPM/2019 DU 27/03/2019 POUR LA FOURNITURE D'UN COMPACTEUR MANUEL A CYLINDRE A LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA A EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET DE LA CUED. Exercice 2019 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés Publics et des Investissements de la Communauté Urbaine d'Edéa au plus tard le 10/05/2019 à 11 heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention : DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CUED/CIPM/2019 DU 27/03/2019 POUR LA FOURNITURE D'UN COMPACTEUR MANUEL A CYLINDRE A LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA A EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET DE LA CUED. Exercice 2019 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres aura lieu en un seul temps. Elle s'effectuera le 24/04/2019 à partir de 12 heures, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine d'Edéa à la salle de réunion. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture
	Lire plutot L'ouverture des offres aura lieu en un seul temps. Elle s'effectuera le 10/05/2019 à partir de 12 heures, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine d'Edéa à la salle de réunion. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture

EDEA le 23 Avril 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NZOKE Dieudonné

COMMUNE DE KOBDOMBO

ADDITIF N°001A/ C-KBDO/SG/CIPM/2019 DU 23/04/2019 SUITE À LA RÉGULATION DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001,002 ET 003/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2019 DU 28/02/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMUNE DE KOMDOMBO : EP MBONI, EP MBOKE ET EP MKPWANZE. EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 13.1.1- Pièces administratives a) Dossier incomplet ou pièces non conformes sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ; b) Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).
	Lire plutôt 13.1.1- Pièces administratives a) Absence de la caution de soumission ; b) Dossier incomplet ou pièces non conformes, non régularisées après le délai de 48 heures ; c) Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

2	Autres
	Au lieu de ... <u>Article 3 : Attributions</u> Pour l'application des dispositions du présent contrat, il est précisé que : Le Maître d'Ouvrage est le Maire de la Commune de KOBDOMBO ; L'Autorité signataire du marché est le Maire de la Commune de KOBDOMBO ; La Commission Compétente est la Commission Interne de Passation de Marchés Publics auprès de la Commune de KOBDOMBO ; Le chef de Service du Marché est le Secrétaire Général de la commune de KOBDOMBO ; L'Ingénieur du marché est le Délégué Départemental des Travaux Publics du Nyong et Mfoumou. Il est chargé d'assurer la surveillance, le contrôle des travaux et de traiter tous les problèmes d'ingénierie. Le Contrôle de conformité du Marché est assuré par La Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Mfoumou. Le Maître d'Œuvre est le Chef de Service Technique de la Délégation Départementale des Travaux Publics ; Le mot « Entrepreneur » désigne la ou les personnes, firmes ou sociétés dont la soumission a été acceptée. Le « Chantier » désigne le terrain et les autres emplacements sur, sous, dans, ou à travers lesquels les travaux conçus par le maître d'œuvre doivent être exécutés et tous les autres terrains et emplacements fournis par le Maître d'Ouvrage en tant que lieux de travail où à toutes fins et spécifiquement désignés dans le marché comme faisant partie intégrante du chantier Le mot « Approuvé » signifie approuvé par écrit et comprend la confirmation écrite subséquente d'une approbation

verbale antérieure.

2 Autres

Lire plutôt

Article 3 : Attributions

Pour l'application des dispositions du présent contrat, il est précisé que :

1. **Le Maître d'Ouvrage** est le Maire de la **Commune de KOBDOMBO** : il représente l'**Administration bénéficiaire des travaux** ;
2. **L'Autorité Contractante** est le Maire de la **Commune de KOBDOMBO** il passe les marchés, veille à la conservation des originaux des documents et transmet les copies aux différents intervenants ;
3. **La Commission Compétente** est la Commission Interne de Passation de Marchés Publics auprès de la Commune de **KOBDOMBO** ;
4. **Le chef de Service du Marché** est le Secrétaire Général de la commune de **KOBDOMBO** : il veille au respect des clauses Administratives, Techniques et Financières et des délais contractuels ;
5. **L'Ingénieur du marché** est le Délégué Départemental des Travaux Publics du Nyong et Mfoumou. Il est chargé d'assurer la surveillance, le contrôle des travaux et de traiter tous les problèmes d'ingénierie.
6. **Le Contrôle de conformité du Marché** est assuré par La Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Mfoumou.
7. **Le Maître d'Œuvre** est le Chef de Service Technique de la Délégation Départementale des Travaux Publics il assure la défense des intérêts du Maître d'Ouvrage aux stades de la définition, de l'élaboration, de l'exécution et de la réception des prestations objets du marché ;
8. Le mot « Entrepreneur » désigne la ou les personnes, firmes ou sociétés dont la soumission a été acceptée.

Le « **Chantier** » désigne le terrain et les autres emplacements sur, sous, dans, ou à travers lesquels les travaux conçus par le maître d'œuvre doivent être exécutés et tous les autres terrains et emplacements fournis par le Maître d'Ouvrage en tant que lieux de travail où à toutes fins et spécifiquement désignés dans le marché comme faisant partie intégrante du chantier

1. Le mot « **Approuvé** » signifie approuvé par écrit et comprend la confirmation écrite subséquente d'une approbation verbale antérieure.

KOBDOMBO le 23 Avril 2019

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

COMMUNE DE KOBDOMBO

ADDITIF N°002A/ C-KBDO/SG/CIPM/2019 DU 23/04/2019 SUITE À LA RÉGULATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2019 DU 21/03/2019 RELATIF À L'ÉNERGIE SOLAIRE À KOMDOMBO .

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 13.1.1- Pièces administratives a) Dossier incomplet ou pièces non conformes sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ; Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).
	Lire plutôt 13.1.1- Pièces administratives a) Absence de la caution de soumission ; b) Dossier incomplet ou pièces non conformes, non régularisées après le délai de 48 heures; c) Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

2 Autres

Au lieu de ...

Article 3 : Attributions

Pour l'application des dispositions du présent contrat, il est précisé que :

1. **Le Maître d'Ouvrage** est le Maire de la **Commune de KOBDOMBO** ;
2. **L'Autorité signataire du marché** est le Maire de la **Commune de KOBDOMBO** ;
3. **La Commission Compétente** est la Commission Interne de Passation de Marchés Publics auprès de la Commune de **KOBDOMBO** ;
4. **Le chef de Service du Marché** est le Secrétaire Général de la commune de **KOBDOMBO** ;
5. **L'Ingénieur du marché** est le Délégué Départemental du Ministère de l'Eau et de l'Energie du Nyong et Mfoumou. Il est chargé d'assurer la surveillance, le contrôle des travaux et de traiter tous les problèmes d'ingénierie.
6. **Le Contrôle de conformité du Marché** est assuré par La Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Mfoumou.
7. **Le Maître d'Œuvre** est le Chef de Service de l'Eau et de l'Energie du Nyong et Mfoumou Technique de la Délégation Départementale des Travaux Publics ;
8. Le mot « Entrepreneur » désigne la ou les personnes, firmes ou sociétés dont la soumission a été acceptée.

Le « **Chantier** » désigne le terrain et les autres emplacements sur, sous, dans, ou à travers lesquels les travaux conçus par le maître d'œuvre doivent être exécutés et tous les autres terrains et emplacements fournis par le Maître d'Ouvrage en tant que lieux de travail où à toutes fins et spécifiquement désignés dans le marché comme faisant partie intégrante du chantier

1. Le mot « Approuvé » signifie approuvé par écrit et comprend la confirmation écrite subséquente d'une approbation verbale antérieure.

Lire plutot

Article 3 : Attributions

Pour l'application des dispositions du présent contrat, il est précisé que :

1. **Le Maître d'Ouvrage** est le Maire de la **Commune de KOBDOMBO** : il représente l'**Administration bénéficiaire des travaux** ;
2. **L'Autorité Contractante** est le Maire de la **Commune de KOBDOMBO** il passe les marchés, veille à la conservation des originaux des documents et transmet les copies aux différents intervenants ;
3. **La Commission Compétente** est la Commission Interne de Passation de Marchés Publics auprès de la Commune de **KOBDOMBO** ;
4. **Le chef de Service du Marché** est le Secrétaire Général de la commune de **KOBDOMBO** : il veille au respect des clauses Administratives, Techniques et Financières et des délais contractuels ;
5. **L'Ingénieur du marché** est le Délégué Départemental du Ministère de l'Eau et de l'Energie du Nyong et Mfoumou. Il est chargé d'assurer la surveillance, le contrôle des travaux et de traiter tous les problèmes d'ingénierie.
6. **Le Contrôle de conformité du Marché** est assuré par La Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Mfoumou.
7. **Le Maître d'Œuvre** est le Chef de Service de l'Eau et de l'Energie du Nyong et Mfoumou il assure la défense des intérêts du Maître d'Ouvrage aux stades de la définition, de l'élaboration, de l'exécution et de la réception des prestations objets du marché ;
8. Le mot « Entrepreneur » désigne la ou les personnes, firmes ou sociétés dont la soumission a été acceptée.

Le « **Chantier** » désigne le terrain et les autres emplacements sur, sous, dans, ou à travers lesquels les travaux conçus par le maître d'œuvre doivent être exécutés et tous les autres terrains et emplacements fournis par le Maître d'Ouvrage en tant que lieux de travail où à toutes fins et spécifiquement désignés dans le marché comme faisant partie intégrante du chantier

1. Le mot « **Approuvé** » signifie approuvé par écrit et comprend la confirmation écrite subséquente d'une approbation verbale antérieure.

KOBDOMBO le 23 Avril 2019

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

COMMUNE DE ROUA

ADDITIF N° 004 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT : N°009/AONO/REN/DMT/C-ROUA/TBEC/CDPM2019 DU 04 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ATELIER DE MÉCANIQUE DE LA SAR/SM DE SOULÉDÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 25 Avril 2019 à 10 heures précises dans la salle des réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-tsanaga à Mokolo, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 25 Avril 2019 à 12 heures précises dans la salle de réunion de la Commune de Roua, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

ROUA le 18 Avril 2019

Le MAIRE

BIHINA Richard

COMMUNE DE ROUA

ADDITIF N° 004 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT : N°008/AONO/REN/DMT/C-ROUA/TBEC/CDPM 2019 DU 04 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE MIDRÉ DZAH-EP MIDRÉ NDEVGAI 8 KM (1,8 KM D'OUVERTURE ET 6,2 KM DE REPROFILAGE SIMPLE), DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOULÉDÉ-ROUA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 25 Avril 2019 à **10 heures** précises dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 25 Avril 2019 à **12 heures** précises dans la salle de réunion de **la Commune de Roua**, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

ROUA le 18 Avril 2019

Le MAIRE

BIHINA Richard

COMMUNE DE ROUA

ADDITIF N° 004 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT : N°010/AONO/REN/DMT/C-ROUA/TBEC/CDPM2019 DU 04 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE À EP BAO-TASSAI 1B ET DEUX (02) SALLES DE CLASSE À EP ROUA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOULÉDÉ-ROUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 25 Avril 2019 à 10 heures précises dans la salle des réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-tsanaga à Mokolo, en présence des soumissionnaires.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 25 Avril 2019 à 12 heures précises dans la salle de réunion de la Commune de Roua, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

ROUA le 18 Avril 2019

Le MAIRE

BIHINA Richard

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

COMMUNIQUE N° 19-05 / UYI/DIPD/DIEM DU 18 AVRIL 2019 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES N° 19-02/AONO/UYI/CIPM/2017 LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES INTÉRESSÉES PAR L'APPEL D'OFFRES N° 19-02/AONO/UYI/CIPM/2019 RELATIF À LA FOURNITURE DES VÉHICULES DE FONCTION À L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I, QUE LE DAO Y RELATIF EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement à l'Université de Yaoundé I, porte 114, au plus tard le 26/04/2019 à 14 heures et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 19-02 /AONO/UYI/CIPM/2019 DU 28/03/2019 POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES DE FONCTION A L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».
	Lire plutot Mardi 30 Avril 2019 à 14 heures

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps le 26/04/2019 à 15 heures précises dans la Salle des Actes du Rectorat de l'Université de Yaoundé I. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandat
	Lire plutot Mardi 30 Avril 2019 à 15 heures

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

14.1 Critères éliminatoires

Une offre sera rejetée si elle ne répond pas aux critères ci-dessous :

- i) Absence de l'une des pièces du dossier administratif ;
- ii) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ;
- iii) Pièce falsifiée ou fausse déclaration;
- iv) Absence de prospectus détaillé ;
- v) Avoir obtenu moins de 80% des critères essentiels;
- vi) Non-conformité à l'un des critères majeurs suivants :

- Cylindrée totale ? 1586 cc ;
- Empattement ? 2500 mm ;

14.2 Critères essentiels

Les offres des soumissionnaires seront évaluées suivant les critères ci-après :

A	Présentation générale des offres	Oui	Non
B	Caractéristiques techniques du matériel proposé	Oui	Non
C	Service après-vente : Disponibilité des pièces de rechanges, disponibilité des ateliers de réparation...	Oui	Non
D	Référence du soumissionnaire : avoir fait au moins une (01) livraison similaire au cours des trois (03) dernières années	Oui	Non
E	Délai de livraison et garantie	Oui	Non
F	Preuve d'acceptation des conditions du marché CCAP et CST	Oui	Non

Pour être éligible à l'évaluation financière, les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et obtenir au moins **80%** des critères essentiels.

Le détail des spécifications techniques est donné dans le RPAO.

3 Critères d'évaluation

Lire plutot

1- Critères éliminatoires

- i. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- ii. Pièce falsifiée ou fausse déclaration;
- iii. Absence de prospectus détaillé ;
- iv. Avoir obtenu moins de 80% des critères essentiels;
- v. Non-conformité à l'un des critères majeurs suivants :
 - Cylindrée totale ? 1586 cc ;
 - Empattement ? 2500 mm ;

2- Critères essentiels

A	Présentation générale des offres	Oui	Non
B	Caractéristiques techniques du matériel proposé	Oui	Non
C	Service après-vente : Disponibilité des pièces de rechanges, disponibilité des ateliers de réparation...	Oui	Non
D	Référence du soumissionnaire : avoir fait au moins une (01) livraison similaire au cours des trois (03) dernières années	Oui	Non
E	Délai de livraison et garantie	Oui	Non
F	Preuve d'acceptation des conditions du marché CCAP et CST	Oui	Non

4 Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

1- Validité de la Caution de soumission

Chaque caution de soumission doit avoir une durée de validité de trois (03) mois à compter de la date limite initiale de remise des offres.

2- Résiliation du marché (article 34)

Au lieu de :

Le Marché peut être résilié comme prévu à la section III Titre IV du décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004

Lire :

Le marché peut être résilié comme prévu au Titre V, Chapitre I, section II, Sous-section I du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018

YAOUNDE le 18 Avril 2019

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm